Rueil INFOS

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION DE RUEIL-MALMAISON

Joyeux Noël !

n°312 - décembre 2013

www.mairie-rueilmalmaison.fr



Sommaire

ma ville

ma vie à rueil

24

29

27

© C.S.

Rueil INFOS n° 312



LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville: 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. : 0147326565 ▪ Directeur de la publication : Patrick Ollier ▪ Codirecteur de la publication : Alain Magnin-Lambert ▪ Direction de la communication : F. Billard ▪ Directrice adjointe : A. Föllmi ▪ Rédaction en chef : A.-M. Conté ▪ Secrétariat de rédaction: Y. Simon ▪ Rédaction : A.-M. Conté, Y. Delon, S. Gauthier, K. Ricard, Y. Simon ▪ Recherche iconographique : C. Mitchell ▪ Photos : P. Martinez, C. Soresto ▪ Conception, réalisation : Dps|Monébak ▪ Imprimerie : I.M.E. ▪ Régie publicitaire : C.M.P. : Les Espaces multi-services, 56 boulevard de Courcerin, Croissy-Beaubourg, 77435 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél : 01 64 62 26 00 - Fax : 01 64 62 28 49 - Dépôt légal : 4e trimestre 2013. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement par une usine ISO 14001. Couverture : © Jean-Louis Botté.



Jusqu'au 19 décembre

Regards de jeunes

L'A.P.E.I. (Association de parents et amis de personnes handicapées mentales) de Rueil-Malmaison présente « Regards de nos jeunes sur leur ville », une exposition de photographies (sous la direction de Philippe Hilaire) et de scrapbooking (sous la direction de Dominique Zuliani).

Du lundi au vendredi, de 10h à 20h, et le samedi, de 10h à 18h
Entrée libre
Centre culturel Edmond-Rostand : 20 boulevard Edmond-Rostand
Centre culturel Athénée : 2 avenue d'Alsace-Lorraine
Renseignements : 01 47 51 85 45 (Edmond-Rostand) et 01 41 96 90 60 (Athénée)



Jusqu'au 31 décembre

Rueil 1913-2013 : un siècle en images

Comment une bourgade rurale s'est-elle muée en un centre urbain dynamique aux portes de Paris ? C'est ce que vous propose de découvrir le musée d'histoire locale à travers une série de clichés de Rueil du début du XXe siècle à nos jours. Une passionnante exploration de l'évolution architecturale, sociale et culturelle de notre ville.

Du lundi au samedi, de 14h30 à 17h45
Musée d'histoire locale : place du 11-Novembre
Renseignements : 01 47 32 66 50


D.R.

Jusqu'au 15 décembre

Quinzaine artistique

Le Marché des peintres et des sculpteurs rend à nouveau hommage à Emilio Coukidis, peintre rueillois décédé en août 2011. Plus de quarante artistes participent à l'exposition organisée à sa mémoire, au cours de laquelle sera décerné le prix Emilio-Coukidis. Par ailleurs, notre ville est mise à l'honneur dans le cadre de la deuxième édition de l'exposition « Rueil vue par les artistes ».

De 10h à 18h
Médiathèque Jacques-Baumel : 15-21 boulevard Foch
Renseignements : 01 47 14 54 54


D.R.

Vendredi 13 décembre

Soirée jazz

Le service des Affaires culturelles et le théâtre André-Malraux vous invitent au prochain concert cabaret jazz. De retour en France après trois années passées à New York, le trompettiste Fabien Mary et ses compères (Mourad Benhamou à la batterie, Fabien Marcoz à la contrebasse et Hugo Lippi à la guitare) feront démonstration de leur talent devant le public rueillois. Un quartet à découvrir !

À 20h30
Salle cabaret de l'Ariel « centre-ville » : 97 avenue Paul-Doumer
Vente des billets au théâtre André-Malraux : 01 47 32 24 42 ou www.tam.fr
Renseignements auprès du service des Affaires culturelles : 01 47 14 54 39

En attendant Noël…

Les festivités de Noël approchent ! Comme chaque année, décembre sera un mois riche en réjouissances. Vous trouverez, à l'intérieur de ce magazine, un programme détaillé des nombreuses activités proposées par la Ville et ses partenaires, notamment la patinoire, le Marché du monde au centre-ville, les manifestations dans les quartiers…

Au-delà de ses dimensions commerciale et festive, Noël est un temps de partage avec ses proches. C'est le moment où Rueil exprime son grand cœur ! Personnes âgées, enfants et familles en difficultés économiques, personne ne sera oublié grâce aux actions solidaires mises en place par les services municipaux, les conseils de village, les associations caritatives… Des usages qui se transmettent de génération en génération comme en témoignent les affiches des fêtes de bienfaisance organisées à Rueil depuis 1885 *(lire page 37)*.

Dans ce même contexte, une mention très bien doit être attribuée aux membres du conseil municipal des jeunes (C.M.J.). Depuis presque vingt ans, ils se transforment en lutins des « Pères Noël du cœur » et collectent des jouets destinés aux enfants des familles bénéficiaires des Restos du cœur. Cette année, les jeunes ont d'autant plus de mérite qu'ils viennent tout juste d'être élus ! En effet, fin novembre, quelque 3000 collégiens et lycéens se sont rendus aux urnes pour désigner leurs représentants. Une expérience d'engagement citoyen qui, espérons-le, sera suivie par leurs aînés. Les procédures d'inscriptions sur les listes électorales sont rappelées en page 11.

Outre la mobilisation autour des festivités, la fin de l'année est aussi un temps d'accélération de l'action avant la période hivernale. Les travaux de construction de nouveaux immeubles et de nouveaux ouvrages s'accélèrent, des rénovations dans les équipements publics sont menées à la faveur des vacances, les agents des services techniques se préparent à parer aux effets d'éventuelles chutes de neige, tandis que les directions et les élus s'affairent à l'élaboration du budget 2014. Ce dernier exercice devient beaucoup plus difficile pour les Villes. Nous aurons l'occasion d'en reparler !

En cette fin décembre, essayez d'oublier les difficultés de la vie courante et vivez le bonheur d'être entre Rueillois en partageant cette ambiance de fête et de solidarité. Les membres du conseil municipal souhaitent à toutes les Rueilloises et tous les Rueillois un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année !

En raison des élections municipales de 2014 et conformément à l'article L. 52-1 du Code électoral concernant la communication en période préélectorale, l'éditorial du magazine municipal ne sera dorénavant plus signé par le maire, et sa photo sera supprimée jusqu'aux élections.

11 novembre

À la mémoire des morts pour la France

Le maire, le conseil municipal, le conseiller régional, le conseiller général et de hauts représentants de l'armée se sont rassemblés sur la place du 11-Novembre pour commémorer le 95e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. De nombreux Rueillois, accompagnés de leurs enfants et petits-enfants, étaient également présents pour célébrer ce moment solennel et honorer tous les morts pour la France.


© P.M.

8 novembre



© C.S.

Une excellente récolte !

Avec quelque 2000 visiteurs, la déchetterie mobile organisée à Rueil, du 8 au 11 novembre, par la communauté d'agglomération du mont Valérien (C.A.M.V.) a encore connu un grand succès, dont témoignent les neuf tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques récoltées. Lors de son lancement, auquel participaient le maire, plusieurs adjoints et des représentants du syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (Sitru) de la boucle de la Seine, Alain Gournac, sénateur des Yvelines et président du Sitru, a félicité les organisateurs de cette opération et émis le vœu de l'étendre à d'autres villes du syndicat.

9 novembre

Prix Don Quichotte : cuvée 2013

La deuxième édition du prix Don Quichotte, le concours francophone de la nouvelle organisé par la médiathèque et ses partenaires dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, a récompensé cinq lauréats pour leurs textes sur le thème du passage. Parmi ceux-ci, la Rueilloise Chantal Mangin, ancien professeur de lettres.


© P.M.

18 octobre


© C.S.

Les 30 ans de l'association C.A.A.

Il y a trois décennies, la municipalité de Rueil, consciente des problèmes auxquels pouvaient être confrontées les personnes mises soudainement en préretraite, participait à la création de l'association Cessation d'activité anticipée (C.A.A.). Aujourd'hui, celle-ci compte près de 800 adhérents, auxquels elle propose 42 activités. Le 18 octobre, à l'Atrium, le maire et le conseiller général Jean-Claude Caron ont participé à cet anniversaire avec les anciens et les nouveaux dirigeants (A. Van Laethem, premier vice-président, Jacques Defrancesco, président actuel, G. Farigoule, deuxième président, R. Pelletier, cinquième président, et R. Thomassin, septième président).

22-24 novembre

Des gourmands… solidaires

Avec 15 100 visiteurs (également acheteurs), la 23e édition du Salon du terroir a battu tous les records de fréquentation ! Trois journées intenses, ponctuées de dégustations et ateliers, qui ont été très appréciés par les Rueillois, le maire et ses adjoints, ainsi que par les invités d'honneurs, Nicolaé Robu, maire de Timișoara, ville jumelle de Rueil en Roumanie, et le journaliste Pierre Bonte. Par ailleurs, les excédents du salon (100 kg de pommes) ont été offerts aux Restos du cœur de la ville.



© P.M.

23 novembre



© P.M.

Métiers de bouche, métiers d'avenir

Pour la deuxième année consécutive, le Salon du terroir a accueilli le concours artistique des métiers de bouche. Plusieurs chefs de renom (dont Gabriel Paillasson, deux fois « meilleur pâtissier de France », et Michel Dionnet, président de l'association Goût, Avenir, Tradition, organisatrice du concours) faisaient partie du jury qui a récompensé les meilleurs créateurs en boucherie, charcuterie, boulangerie et pâtisserie parmi 32 jeunes professionnels venus de toute la France.

14 novembre

La haute couture du petit four

William Windys, directeur de Saveurs Cristal, société spécialisée dans la création de produits festifs haut de gamme cryogénisés, et Patrick Ollier ont accueilli Régis Labeaume, maire de Québec, dans son laboratoire rueillois. Créée il y a dix ans, Saveurs Cristal réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 2,6 millions d'euros. Une activité alléchante pour les Canadiens qui envisagent d'implanter une unité de production à Québec. Affaire à suivre…



© C.S

23 novembre



© P.M.

Le chamois sur la colline et la légende du ski

Nombre de personnalités de Kitzbühel (dont le nom signifie « le chamois sur la colline »), notre ville jumelle autrichienne, se sont réunies à la médiathèque autour du maire de Rueil pour le vernissage de l'exposition « Kitzbühel, la légende : 120 ans d'histoire du ski ». Celle-ci présentait des objets anciens et insolites, prêtés par le musée local de Kitzbühel, retraçant l'évolution des sports d'hiver.

Résidentialisation : La Lutèce aussi !





Sur le modèle des résidences du Clos des terres rouges et de Camille-Saint-Saëns, la cité de La Lutèce, aux Mazurières, fait l'objet de travaux de résidentialisation destinés à sécuriser les accès et embellir l'espace public. Le projet, réalisé en partenariat avec la Ville, a été présenté aux locataires fin octobre.

L'embellissement et la réogranisation des espaces publics aux abords des grands ensembles des années 50-60 concernent plusieurs résidences rueilloises *(lire encadré ci-contre)*. Déjà engagé au Clos des terres rouges et à Camille-Saint-Saëns, ce processus est également d'actualité à La Lutèce où, après des réhabilitations internes aux logements (sanitaires, chauffage, parties communes…), les espaces extérieurs seront rénovés et les accès à la résidence, sécurisés. C'est le sens du projet présenté aux locataires lors d'une réunion publique, en présence de représentants du bailleur, France Habitation, du maire et de plusieurs élus municipaux, qui s'est tenue le 21 octobre dernier à l'école des Buissonnets devant près d'une centaine de personnes.

Sécuriser les accès

En effet, comme d'autres résidences datant de la même période, La Lutèce n'est pas fermée. Au contraire, elle comporte plusieurs accès, et ses espaces publics sont mal définis, ce qui entraîne des problèmes de stationnement et de sécurité, par exemple avec des accès pompiers non fonctionnels. Le processus de résidentialisation prévu comporte l'installation d'une clôture autour de la résidence afin de bien distinguer les espaces publics des espaces privés, mais aussi l'installation de portails pour voitures et piétons aux deux entrées, avenue du 18-Juin-1940 et rue Victorien-Sardou. Le projet inclut également la modernisation du système de tri sélectif des ordures ménagères (sept bornes enterrées seront installées près des halls d'immeuble), ainsi que la rénovation des espaces verts.

Trois terrasses pour trois ambiances

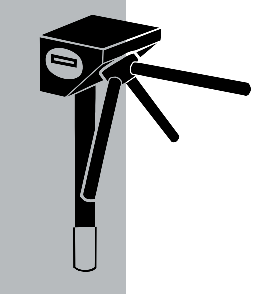
La pente douce naturelle du site sera conservée pour les espaces publics nouvellement aménagés au cœur de la résidence. Ceux-ci seront organisés en trois terrasses : un espace famille avec des aires de jeux pour enfants, un espace jardin exotique avec des essences tropicales (palmier, bananier…) invitant à la détente et au repos et un espace sportif (le terrain de sport existant sera rénové). Résultant d'une concertation associant les jeunes de la cité, le maire et les médiateurs, ce dernier sera notamment équipé d'un revêtement synthétique, financé pour moitié par la Ville (l'autre moitié étant à la charge du bailleur), ainsi que d'une fontaine à eau. Plus généralement, les espaces verts seront améliorés : 111 nouveaux arbres seront plantés, alors que 28 seulement seront enlevés dans le cadre de la rénovation. De quoi assurer durablement un cadre de vie agréable aux locataires de la résidence !

Le processus de résidentialisation a déjà été réalisé ou est en cours dans quatre grands ensembles de la ville :

- Le Clos des terres rouges aux Mazurières ;
- La Lutèce aux Mazurières ;
- Camille-Saint-Saëns à Plaine-Gare ;
- Fauré/De-Lattre-de-Tassigny à Plaine-Gare.

Pour d'autres (Les Géraniums, Les Godardes, Charles-Gounod, Jules-Verne et La Côte noire), des études sont actuellement menées.

■ **Mobipôle** : réduction des accès à la gare côté rue Victor-Hugo



Dans le cadre des travaux de construction du Mobipôle en cours, une intervention sera menée dès ce mois-ci sur le hall Est, constituant l'accès à la gare R.E.R. côté rue Victor-Hugo. Ainsi, à partir de début décembre, sept tourniquets, majoritairement utilisés pour les sorties de la gare, seront neutralisés. Il en restera donc huit en service, plus le portillon pour les personnes à mobilité réduite. Nécessaire dans le cadre de la construction d'un nouveau hall R.E.R. intégré à la future gare routière, cette situation devrait durer cinq mois. Les autres accès par la rue des Deux-Gares et la passerelle ne seront pas affectés. Une communication sera effectuée sur place par la R.A.T.P., ainsi que sur le site Internet consacré au projet : **www.mobipole.fr**

■ Les bus 141 et N53 se renforcent !

Lors de sa séance du 9 octobre dernier, le conseil du Stif (syndicat des transports d'Île-de-France), responsable des transports en commun dans la région, a pris deux décisions de renforcement de l'offre de service concernant des lignes de bus 141 et N53, en réponse aux demandes de la Ville :

• Bus 141 (lycée de Rueil - La Défense) :
le nombre de bus est renforcé aux heures de pointe du matin et du soir dans les deux sens, avec une vingtaine de courses supplémentaires. De plus, les intervalles de passage ne seront plus que de 15 minutes à partir de 21h et jusqu'à la fin du service. Ces modifications sont effectives depuis le 4 novembre. La grille des nouveaux horaires est disponible sur le site **www.ratp.fr**


© C.S.

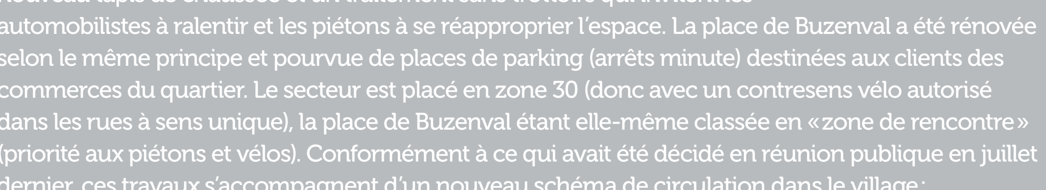


• Bus Noctilien N53 (gare Saint-Lazare - Nanterre-Université) :
ce bus de nuit, qui circule en semaine et le week-end, dessert le centre-ville et les hauts de Rueil. Son service sera renforcé le week-end avec des départs toutes les 20 minutes, contre 30 minutes auparavant. De plus, les courses partielles qui existaient jusqu'alors entre Nanterre-Université et le Val d'Or sont supprimées et remplacées par des courses complètes entre Nanterre-Université et la gare Saint-Lazare. Ces nouveaux horaires sont effectifs depuis la nuit du 16 au 17 novembre. Il est rappelé aux noctambules qu'ils peuvent également emprunter le bus Noctilien N153, qui dessert la gare R.E.R. de Rueil au départ de la gare Saint-Lazare et en direction de Saint-Germain-en-Laye, avec un passage toutes les heures.

■ Fin des travaux et sens de circulation modifié à Buzenval


© Mairie de Rueil-Malmaison

Mis en chantier depuis près d'un an, le cœur de Buzenval a retrouvé son éclat. Discutée avec le conseil général qui a financé et réalisé ces travaux (terminés fin octobre), cette rénovation va rendre au « village de Buzenval » son ambiance d'antan, à laquelle participent également les commerces de proximité présents dans le quartier. À partir du rond-point Henri-Regnault, la route de l'Empereur puis la rue du Colonel-de-Rochebrune, principales artères traversant le cœur du village, ont été réaménagées avec un nouveau tapis de chaussée et un traitement sans trottoirs qui invitent les automobilistes à ralentir et les piétons à se réapproprier l'espace. La place de Buzenval a été rénovée selon le même principe et pourvue de places de parking (arrêts minute) destinées aux clients des commerces du quartier. Le secteur est placé en zone 30 (donc avec un contresens vélo autorisé dans les rues à sens unique), la place de Buzenval étant elle-même classée en « zone de rencontre » (priorité aux piétons et vélos). Conformément à ce qui avait été décidé en réunion publique en juillet dernier, ces travaux s'accompagnent d'un nouveau schéma de circulation dans le village :



- Direction Garches : sens unique depuis la place de Buzenval jusqu'au chemin des Gaudonnes puis double sens jusqu'au rond-point des Suisses.
- En venant de Garches : double sens depuis le rond-point des Suisses jusqu'au chemin des Gaudonnes. Seuls les bus peuvent poursuivre jusqu'à la rue du Lieutenant-Colonel-de-Montbrison. Deux sas de croisement ont été aménagés à cet effet. Merci de ne pas y stationner.

Élections municipales des 23 et 30 mars 2014 : pour voter il faut être inscrit sur les listes électorales

Si vous ne l'êtes pas encore, comment faire ?

1



- **Vous êtes** de nationalité française ou de l'Union européenne résidant à Rueil-Malmaison

- **En mairie**
  - Hôtel de ville
  - Mairies de village



- **Par Internet** www.mairie-rueilmalmaison.fr, rubrique « Démarches »



- **Par courrier** En adressant votre demande (assortie des pièces à fournir) à l'hôtel de ville : 13 boulevard Foch

2

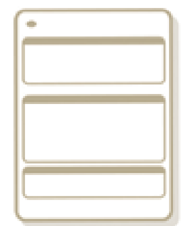


Attention ! Si vous avez changé d'adresse à Rueil, vous devez vous réinscrire sur les listes électorales suivant la même démarche.



Pièces à fournir

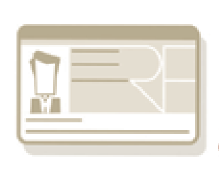
1 Formulaire de demande rempli





À télécharger sur www.mairie-rueilmalmaison.fr, rubrique « Démarches »

2 Carte d'identité ou passeport ou décret de naturalisation (en cours de validité)





3 Justificatif de domicile à vos nom et prénom, de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, taxe d'habitation, avis d'imposition sur le revenu)



À savoir

31 Déc.

Date limite d'inscription ! (pour une prise d'effet au 1er mars 2014).



Les jeunes qui auront 18 ans avant le 22 mars 2014 seront **inscrits d'office**. Cependant, pensez à vérifier votre inscription et votre bureau de vote sur www.mairie-rueilmalmaison.fr, rubrique « Démarches ».

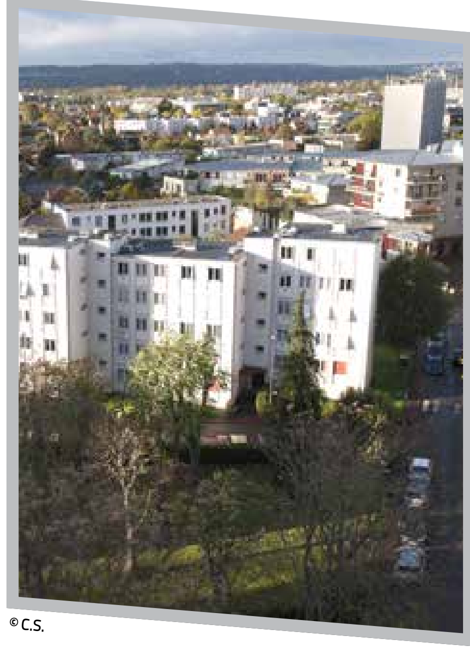
Inscription l'année de l'élection :

- Les personnes qui ont emménagé à Rueil-Malmaison après le 1er janvier pour un motif professionnel, les fonctionnaires à la retraite, les militaires retournant à la vie civile et les personnes qui acquièrent la nationalité française ont le droit de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 17 mars 2014.



Logements sociaux, **mode d'emploi**


© C.S.


© C.S.


© Mairie de Rueil-Malmaison

À Rueil, les logements sociaux représentent 8037 habitations [1], soit 24 % du parc locatif. Ce pourcentage dépasse le seuil de 20 % fixé par la loi S.R.U. (solidarité et renouvellement urbain) et place la ville parmi les bonnes élèves de l'Hexagone.

Anna-Maria Conté

Le verdict est sans appel : se loger en région parisienne devient de plus en plus difficile. Causes principales : la pénurie de logements et la flambée corollaire des prix. *« À Rueil comme ailleurs, les demandes de logements sociaux se multiplient. Mais malgré l'obligation imposée aux promoteurs* (lire encadré rose), *l'offre ne parvient pas à satisfaire la demande »*, explique Catherine Louiset, à la tête de la direction de l'Habitat et du Logement.

Le rôle de la mairie

Dans cette situation, les préjugés sur la gestion et l'attribution des logements prolifèrent. Souvent, la mairie est considérée comme l'unique responsable de l'obtention (ou pas) de l'appartement tant espéré, parce que l'on croit que les logements sociaux lui appartiennent. *« Rueil-Malmaison n'a pas d'office H.L.M., et aujourd'hui, la loi ne permet plus d'en créer,* regrette le maire. *Les logements sociaux n'appartiennent pas à la Ville, mais à des bailleurs sociaux (France Habitation, Hauts-de-Seine Habitat, Immobilière 3F, etc.). »* Or, chaque année, très peu de Rueillois quittent leur appartement, et par conséquent, le nombre de logements vacants est limité. De plus, la mairie ne peut proposer des candidats que pour une partie d'entre eux sur le contingent qui lui est réservé. En outre, elle ne choisit pas seule ! Pour chaque logement libre, elle doit présenter trois dossiers qui seront ensuite examinés par une commission d'attribution (non municipale) réunissant des représentants du bailleur social, des associations de locataires et du service Logement. *« Dans chaque commission, composée de plusieurs membres, même si la Ville défend au mieux ses propositions, son représentant ne dispose que d'une voix »*, précise le conseiller municipal délégué au Logement.

Les autres partenaires

Le droit de réservation est également exercé par les autres partenaires, notamment la préfecture des Hauts-de-Seine, représentant l'État pour 30 % des logements, et le 1 % patronal [2]. La Caf, le conseil général, le conseil régional et certains bailleurs, dont Hauts-de-Seine Habitat (H.S.H.), sont eux aussi réservataires pour un certain nombre de logements au prorata de ceux qu'ils ont financés ou garantis au moment de la construction des immeubles. Les règles d'attribution sont toujours les mêmes : l'organisme réservataire présente ses candidats à la commission, qui choisit collégialement.

Plusieurs critères, différents budgets

En amont de la présentation des dossiers en commission d'attribution, les particuliers doivent déposer leurs demandes dans les lieux d'enregistrement *(lire encadré gris)*. Plusieurs critères seront pris en compte dans leur examen : les revenus du foyer, l'ancienneté de la demande, les situations particulières, comme le handicap… Cependant, il ne faut pas en conclure que seule une minorité de la population est concernée. *« Au regard des différentes grilles applicables aux trois grandes catégories de logement social* (P.L.S., P.L.U.S. et P.L.A.I., lire encadré bleu) *et de l'attention accordée à la mixité sociale, plusieurs catégories de Rueillois sont éligibles »*, poursuit Catherine Louiset. Enfin, en tant que propriétaires et administrateurs des bâtiments, les bailleurs sociaux s'occupent de leur entretien et des travaux. En cas de controverse, la Ville, à travers sa direction de l'Habitat,

peut accompagner les démarches des locataires et des associations et elle accompagne également les projets de réhabilitation et de rénovation des résidences *(voir le cas de la résidentialisation de la Lutèce page 8)*.

(1) Au 1er janvier 2013.
(2) Il s'agit de la participation des employeurs à l'effort de construction qui permet d'aider les salariés à se loger. Créé en 1943, ce dispositif a pris le nom d'« Action logement » en 2009.

En 2007, afin de promouvoir la mixité sociale dans tous les quartiers, le conseil municipal a décidé que toute nouvelle opération de construction dont la surface est supérieure ou égale à 900 m² devait comporter au moins 30 % de logements sociaux.



P.L.U.S., P.L.S. et P.L.A.I. : trois sigles pour désigner trois prêts qui permettent de créer trois catégories de loyers pour les logements sociaux. L'accessibilité à l'un de ces logements dépend des revenus des futurs locataires. Le P.L.U.S. (prêt locatif à usage social) est réservé aux demandeurs dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 49094€ pour l'année 2013 pour un couple avec deux enfants. Le P.L.S. (prêt locatif social) est accessible aux revenus supérieurs. Enfin, le P.L.A.I. (prêt locatif aidé d'intégration) est accessible aux moins favorisés.

Les aides financières pour le logement

Sous certaines conditions, la Caf propose :
- l'aide personnalisée au logement (A.P.L.)
- l'allocation de logement familiale (A.L.F.),
- l'allocation de logement sociale (A.L.S.).

Pour savoir si vous êtes éligible et déposer un dossier, veuillez vous renseigner auprès de la Caf.

Guide pratique



Où adresser sa demande ?

À la mairie, auprès du bailleur (en particulier Hauts-de-Seine Habitat) et, pour les salariés dont l'entreprise cotise au 1 %, auprès de leur employeur. Attention ! La demande est valable un an.

Quels documents faut-il fournir ?

Le formulaire Cerfa n°14069*01 dans lequel le demandeur doit préciser la composition de sa famille, le montant de ses revenus et les éventuelles prestations familiales. Il faut y ajouter une copie d'une pièce d'identité et, si le candidat est étranger, un titre de séjour en cours de validité.

Qu'est-ce que la commission d'attribution ?

C'est l'assemblée qui décide de l'attribution des logements disponibles. Elle est composée d'un représentant de la commune, de représentants du bailleur concerné et de membres d'associations de locataires.

Comment renouveler sa demande de logement ?

Deux mois avant la date anniversaire de la première demande de logement, la D.R.I.H.L. (direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) adresse un nouveau Cerfa au candidat. S'il souhaite toujours obtenir un logement social, il lui suffit d'adresser son Cerfa, dûment renseigné, à la mairie de son choix ou au bailleur. L'enregistrement de ce document fera office de renouvellement. Si un changement majeur, dans sa situation familiale ou professionnelle, intervient avant la date de renouvellement, il appartient au candidat de le signaler immédiatement.

Y a-t-il une limite de durée pour une location en H.L.M. ?

Non. Le locataire a droit au maintien dans les lieux, sauf cas particuliers. Dans les zones tendues, comme la région parisienne, les organismes peuvent résilier le bail d'un locataire dont les revenus dépassent le double du plafond de ressources du logement qu'il occupe. Le bail est résilié au bout de deux années, sauf si ses ressources redeviennent inférieures au plafond *.

Peut-on demander à un locataire de déménager dans un logement plus petit ?

Le bailleur doit proposer à ses locataires en sous-occupation un relogement dont le loyer principal est inférieur à celui du logement d'origine. Le refus de trois offres entraîne la perte du droit au maintien dans les lieux *.

* Cette disposition ne s'applique pas aux locataires de plus de 65 ans, handicapés ou ayant à leur charge une personne handicapée ni aux locataires en zone urbaine sensible.

Accueil et hospitalisation de jour, **partenaires du maintien à domicile**

Afin de mieux répondre aux besoins de santé publique que représentent les problématiques du vieillissement et des maladies chroniques, Rueil-Malmaison vient de se doter de trois services innovants qui contribuent à étoffer et diversifier une offre de soins et d'accompagnement de qualité. Focus sur ces nouveaux dispositifs d'accueil et d'hospitalisation de jour.

Yaël Simon

Du fait de l'allongement de la durée de vie et des pathologies graves qui peuvent survenir à tout âge, nombre de nos concitoyens sont confrontés à des situations de fragilité et de dépendance, qu'elles les affectent directement ou concernent un de leurs proches. Afin de leur permettre de mieux appréhender ces circonstances délicates, les politiques publiques préconisent une prise en charge globale, adaptée et personnalisée de la personne âgée ou du patient «au bon endroit, au bon moment». Elles encouragent au demeurant le maintien à domicile, la prévention de la perte d'autonomie et le soutien aux aidants familiaux [(1)]. Dans cette perspective, trois nouvelles structures rueilloises proposent des solutions alternatives au placement en institution ou à l'hospitalisation complète, à la résidence La Bruyère, à l'hôpital Stell et à la maison médicale Notre-Dame du Lac.

L'accueil de jour gériatrique de la résidence La Bruyère

Appartenant au groupe privé Almage, la résidence La Bruyère, inaugurée en 2007, abrite un Ehpad [(2)] de 105 lits réservé aux personnes atteintes d'affections neurodégénératives de type Alzheimer. Depuis le 1er octobre, elle organise, dans des locaux distincts, un accueil de jour gériatrique de quinze places voué à stimuler les capacités cognitives des participants et à offrir un temps de répit à leur entourage. Après une visite médicale initiale, les personnes sont accueillies de 10h à 17h30, un à cinq jours par semaine, du lundi au vendredi. Sous la responsabilité d'un encadrement qualifié (médecin, infirmière, aides médico-psychologiques, psychomotricienne, psychologue), elles suivent un planning d'animations, individuellement ou par petits groupes homogènes. Ateliers mémoire, équilibre, art, cuisine et jardinage, réveil corporel et relaxation, promenades et sorties, de même que le déjeuner pris en commun avec l'équipe, œuvrent à la resocialisation et au bien-être des intéressés. «*Vectrices de repères et de valorisation, les activités programmées s'attachent du reste à ralentir l'évolution de la pathologie et à favoriser l'autonomie*», explique Marie Sauvage, directrice de l'établissement. «*Recommandé dès les premières manifestations de la maladie, l'accueil de jour peut constituer une phase transitoire vers un hébergement temporaire ou permanent, qui épargne à la personne âgée le traumatisme d'un changement brutal d'environnement et prévient l'épuisement des aidants*», ajoute Ewa Kerrec, directrice d'exploitation du groupe Almage. Encouragée par la Ville, cette initiative inédite à Rueil pourrait prochainement faire des émules.



© C.S.

Résidence La Bruyère
1 rue La Bruyère
Tél.: 01 47 10 26 26



© C.S.

Centre hospitalier départemental Stell
1 rue Charles-Drot
Tél : 01 41 29 90 00
Ligne directe hôpital de jour : 01 41 29 90 93 - www.chd-stell.fr

L'hôpital de jour en soins de suite et de réadaptation gériatriques du centre hospitalier départemental Stell

En passe de devenir une référence en la matière, l'hôpital Stell a ouvert en septembre sept places d'hôpital de jour (H.D.J.) en soins de suite et de réadaptation gériatriques. «*Cette prise en charge ambulatoire ajoute une nouvelle pierre à notre édifice, constitué d'une unité de gériatrie aiguë de 30 lits et d'une unité de soins de suite et de réadaptation gériatriques de 60 lits, sans oublier les consultations* et l'Ehpad* (2) *Jules-Parent,* explique Yannick Lorentz, son directeur. *Grâce à ce panel de services, nous sommes en mesure de proposer aux usagers un parcours de soins personnalisé et coordonné sur un même site.*»

L'H.D.J. accueille les patients âgés dont l'état ne justifie pas ou plus une hospitalisation complète, de 9h à 16h30, une à trois fois par semaine. «*L'hospitalisation de jour donne lieu à un bilan médical à visée diagnostique, à des soins, traitements et actions de rééducation adaptés à chaque profil, en lien avec le médecin traitant,* précise le Dr Aycel Nasr, chef du service. *En veillant à la continuité des soins, en évaluant les facteurs de fragilité et en optimisant les capacités fonctionnelles, physiques et psychiques des patients, elle permet de réduire la durée des séjours hospitaliers et de préparer au mieux le retour au domicile.*» Les aidants peuvent bénéficier pour leur part d'une éducation thérapeutique et d'un soutien psychologique ou social.

L'H.D.J., qui s'appuie sur un plateau technique important et une équipe pluridisciplinaire**, dispose de six chambres, dont cinq individuelles, d'un salon de repos, d'une salle d'ergothérapie et de kinésithérapie, d'une balnéothérapie et d'une cuisine thérapeutique – qui participe au réapprentissage des gestes du quotidien. Un jardin agrémenté d'un parcours de marche et de rééducation complétera bientôt ces équipements. Adressés par leur généraliste ou un médecin hospitalier, les patients sont admis sur avis du médecin responsable de l'H.D.J. «*Soucieux de favoriser un accompagnement global de nos usagers, nous travaillons en étroite coopération avec les médecins libéraux, la maison de l'autonomie, les centres locaux d'information et de coordination gérontologique (Clic) et les structures d'aide et de soins à domicile*», conclut Yannick Lorentz.

* Évaluation gérontologique, mémoire et autres spécialités.
** Médecins neurologues et gériatres, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues, diététicienne, orthophoniste, infirmière, aide-soignante, assistante sociale.

(1) Plus d'informations sur le site du ministère des Affaires sociales et de la Santé : www.sante.gouv.fr.
Ces préoccupations sont partagées par la municipalité, comme en atteste la création de la maison de l'autonomie. Lire *Rueil Infos* de novembre, pages 26-27.
(2) Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

L'hôpital de jour en soins palliatifs de la maison médicale Notre-Dame du Lac

Depuis 1946, la maison médicale Notre-Dame du Lac, aujourd'hui gérée par la Fondation Diaconesses de Rueilly, accueille et accompagne les malades en fin de vie. L'établissement de 32 lits – l'une des deux unités de soins palliatifs du département – s'est pourvu, en 2000, d'une équipe mobile intervenant au domicile des patients ou dans les Ehpad (2), en coordination avec les médecins traitants, les familles et les personnels des structures médico-sociales. En 2005, le centre s'est enrichi d'un service de soins de suite neurologiques à orientation palliative de 16 lits.

Le 15 octobre dernier, il a ouvert cinq places* d'hôpital de jour en soins palliatifs, à l'attention des personnes de tous âges atteintes de maladies graves évolutives vivant chez elles ou en institution médico-sociale, reçues de 9h30 à 17h. «*Notre équipe pluridisciplinaire** procède tout d'abord à une évaluation des besoins afin d'élaborer un projet de soins qui préserve autant que possible la qualité de vie du patient et sa relation avec ses proches,* indique Catherine Dépré, cadre de santé. *Nous assurons le traitement de la douleur, des symptômes générateurs d'inconfort et les soins complexes et prenons en compte la souffrance psychologique des malades.*» L'hypnose, la relaxation et les massages concourent également à améliorer leur quotidien.

«*Ce service s'emploie par ailleurs à apporter un soutien médical et psychologique aux aidants et à leur prodiguer des conseils par le biais de l'éducation thérapeutique : les compétences et réflexes qu'ils acquièrent leur permettent de faire face aux situations de crise au domicile et d'éviter les transferts intempestifs vers des services d'urgences souvent saturés*», souligne Claire-Marie Scheffels, directrice de la maison médicale. «*Nous étudions aussi avec l'entourage les questions matérielles et financières*», signale Édith de Lubersac, assistante sociale. Enfin, le cas échéant, l'admission en hospitalisation complète est facilitée par la prise en charge du patient en hôpital de jour.

* Soit près de la moitié des places actuellement disponibles dans toute l'Île-de-France.
** Médecin, infirmières, aide-soignant et, ponctuellement, psychologue, ergothérapeute, diététicienne, orthophoniste, kinésithérapeute et assistante sociale.



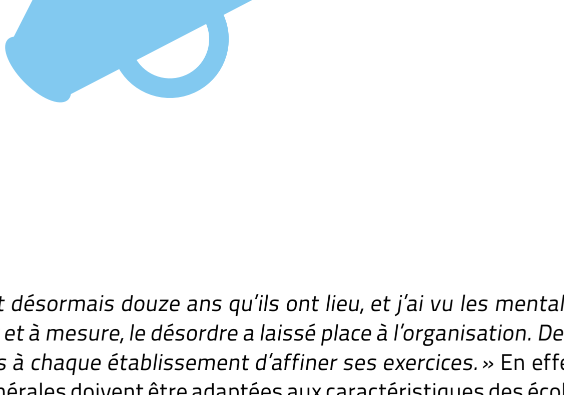
© C.S.

Maison médicale Notre-Dame du Lac
2 rue de Zürick
Tél. : 01 47 14 84 00
E-mail : hjd.notredamedulac@fondationdiaconesses.org

Exercice grandeur nature

Dans le cadre de sa politique d'exercices de sécurité civile, la préfecture des Hauts-de-Seine organise régulièrement des opérations en partenariat avec les services départementaux de l'Éducation nationale et les Villes. Reportage à l'école élémentaire Les Trianons à l'occasion de la journée départementale destinée à vérifier le caractère opérationnel du dispositif, dans l'intérêt de tous les élèves.

Anna-Maria Conté



7 novembre. Une tempête (fictive !), accompagnée d'orages violents provoquant des inondations, frappe l'ouest de l'Île-de-France. Vers 10h, les directeurs des établissements scolaires (primaires, collèges et lycées) de toute la région sont avertis par e-mail et par téléphone. Sifflet à la bouche ou corne de brume à la main, ils parcourent les couloirs afin de déclencher le plan particulier de mise en sûreté (P.P.M.S.) approprié. Dans chaque classe, les enseignants s'activent : les élèves sont confinés en lieu sûr en attendant le retour au calme. Après une heure, retour à la normale : les cours reprennent. Aujourd'hui, le danger n'était pas réel, mais au moins, tout le monde est rassuré : l'on sait qu'en cas de risque majeur, le plan particulier de mise en sûreté fonctionne !

Apprendre les bons réflexes

L'explosion de l'usine A.Z.F. en 2001 est à l'origine de la mise en place de ce dispositif. En effet, cet accident a pointé du doigt la nécessité d'élaborer des plans de prévention afin que les populations – *a fortiori* les enfants, qui sont les plus vulnérables – apprennent les réflexes et les attitudes à adopter en cas de catastrophe naturelle ou technologique. *« La participation aux P.P.M.S. est recommandée dans la circulaire 2002-119 du 29 mai 2002 du ministère de l'Éducation »*, précise le maire adjoint à l'Éducation. *« Au moins une fois par an, un exercice de P.P.M.S. avec le même scénario de mise en situation a lieu simultanément dans tous les établissements scolaires de la région,* poursuit Roger Frantz, directeur de la sécurité publique municipale, chargé de s'assurer du bon déroulement de l'opération dans les écoles rueilloises. *En plus du test grandeur nature, le but de la simulation consiste à améliorer le P.P.M.S. de manière empirique et de capitaliser les retours d'expérience. »*

La culture de crise

« Ces exercices sont essentiels pour diffuser en profondeur auprès des élèves et du corps enseignant une véritable culture de crise et de l'urgence, explique Isabelle Grundy directrice de l'école élémentaire Les Trianons. *Cela fait désormais douze ans qu'ils ont lieu, et j'ai vu les mentalités changer. Au fur et à mesure, le désordre a laissé place à l'organisation. De plus, ils ont permis à chaque établissement d'affiner ses exercices. »* En effet, les consignes générales doivent être adaptées aux caractéristiques des écoles. Par exemple, dans certains bâtiments (à l'instar de celui de l'école Les Trianons), il vaut mieux ne pas prendre en compte le calfeutrage des fenêtres et concentrer les efforts autour de la mise en sûreté des élèves dans des zones « confinables » (en l'occurrence les couloirs de l'école Les Trianons). L'exercice doit également intégrer des points essentiels, comme la prise en charge des élèves faisant des malaises ou des crises d'angoisse, de ceux qui suivent des traitements, ainsi que la gestion des parents d'élèves qui veulent récupérer leur enfant.
Le bilan de la journée départementale P.P.M.S. est très positif pour notre ville, avec un taux de participation de 90 % des établissements scolaires.



Les directeurs d'établissement parcourent les couloirs afin de déclencher le plan particulier de mise en sûreté.



Les élèves sont confinés en lieu sûr en attendant le retour au calme.

L'exercice doit également intégrer des points essentiels, comme la prise en charge des élèves faisant des malaises ou de ceux qui suivent des traitements.

Bon à savoir...

En plus d'une simulation P.P.M.S. par an (sur différents thèmes), au moins deux exercices d'évacuation incendie doivent être organisés chaque année dans les établissements scolaires.


D.R.

Louise **Baumel,**
la (grand) mère des Rueillois

Celle qui aimait se définir comme «*le compagnon de route de [son] mari*» Jacques est partie le rejoindre. Louise Baumel, née Bachelot le 11 septembre 1924 à Saint-Pierre-et-Miquelon, s'est éteinte le 14 novembre dernier à l'hôpital Stell.

Fille de la rudesse des icebergs de son île natale, Louise gagne, encore enfant, la métropole. Étudiante dans la région de Rennes, elle travaille auprès d'un avoué qu'elle sauve d'une rafle pendant la guerre. C'est à cette période que se forme sa conscience politique. Gaulliste de la première heure, elle resta dévouée toute sa vie à Charles de Gaulle. Lorsqu'elle monte à Paris, à la fin de la guerre, c'est en militant auprès du Général qu'elle rencontre Jacques Baumel, son futur époux.

La femme d'affaires

Esprit brillant, dotée d'un sens aigu de la politique, attentive à la carrière de son mari, Louise a côtoyé nombre de grandes personnalités du siècle dernier et d'aujourd'hui. Mais elle n'est pas seulement l'épouse de Jacques. Engagée politiquement à ses côtés, elle est aussi une femme d'affaires avisée. Elle a créé la revue *Panorama* et elle a dirigé pendant des années la maison d'édition Euro photo compo. Passionnée d'économie, elle participe aux tout premiers clubs d'investissement et, jusqu'à la fin de sa vie, elle suit les cours de la bourse.

Les années Rueil

Vers la fin des années 60, Jacques Baumel devient député des Hauts-de-Seine. Ensuite, en 1971, il est élu maire de Rueil-Malmaison (fonction qu'il occupe jusqu'en 2004). Les Baumel quittent alors Paris pour s'installer définitivement à Rueil, avenue Napoléon-Bonaparte. Petit à petit, Louise s'attache à la ville. Bien sûr, elle participe aux événements officiels en qualité d'épouse du maire, mais elle s'implique également dans la vie locale, dans la culture, en soutenant Jacques Taddei, et dans plusieurs associations, notamment celles qui sont liées aux valeurs du civisme et de la famille. Dotée d'une grande mémoire, elle se souvenait de tout le monde. Pour cette raison, pour sa gentillesse, pour sa générosité et pour sa fonction de «porte-parole» de ses concitoyens auprès de son mari, Louise a été, tout au long des quarante années qu'elle a passées dans notre ville, très appréciée par les Rueillois.

Le 19 novembre, nombreux sont ceux qui lui ont rendu un dernier hommage lors de ses obsèques à l'église Saint-Pierre Saint-Paul. Dans l'assistance figuraient des personnalités, dont Michèle Alliot-Marie et Patrick Ollier, qui a présenté ses condoléances à ses deux filles, Barbara et Bettina, et à leurs familles, au nom du conseil municipal et des Rueillois.

Anna-Maria Conté

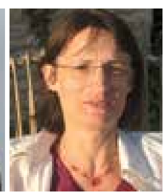

© P.M.

La famille Baumel réunie le 15 juin à l'occasion de la présentation du timbre dédié à Jacques Baumel.

Cette rubrique est ouverte au groupe d'opposition représenté au sein du conseil municipal.

Les conseillers municipaux du groupe « Ensemble, changeons Rueil »
De gauche à droite : Bertrand Rocheron, président de groupe (P.S.) - Martine Jambon, conseillère municipale (P.S.) - Cécile Alavoine, conseillère municipale (E.E.L.V.) - Marc Becquey (P.C.F.) - Roland Toulouse, conseiller municipal (P.S.) - Anne Lesens, conseillère municipale (P.S.)








LA RÉFORME SCOLAIRE : MISE AU POINT

La question des rythmes scolaires agite depuis longtemps l'Éducation nationale. Au vu d'un certain nombre de difficultés dont témoignent le rang de la France dans le classement international des performances scolaires et l'écart de 40 jours scolarisés en moins par rapport à nos voisins, il était évident qu'une réforme s'imposait.

Le profil de l'élève a changé

Avec l'expansion de l'individualisme dans notre société, l'enfant réclame aujourd'hui une attention plus personnalisée et des méthodes variées qui puissent s'adapter à des capacités d'écoute extrêmement labiles ainsi qu'à la concurrence des sollicitations extérieures. La nouvelle répartition des enseignements dans la semaine aux moments de la meilleure disposition des enfants à la concentration s'efforce de prendre en compte ce nouveau profil, en évitant la surcharge journalière. C'est aussi un moyen de faire accéder un plus grand nombre d'entre eux à des activités complémentaires des enseignements de base, en particulier ceux qui en sont souvent exclus pour des raisons financières. Mieux encadrés, les élèves seront davantage à même de se responsabiliser face à la tâche scolaire.

La question du financement

Elle préoccupe à juste titre les communes et entraîne des protestations qui appellent un certain nombre de mises au point, en particulier à Rueil.

Listons d'abord ce qui ne coûte rien ou pas plus qu'auparavant :
- la demi-heure de 16h à 16h30 : récréation.
- la prise en charge des enfants après 16h30 existe déjà : il s'agit de l'étude surveillée ou du centre de loisirs, Cap, etc., prestations d'ailleurs facturées aux familles (sauf Cap) et revalorisées chaque année d'environ 2%, alors que le tarif de l'aide municipale à l'inscription des enfants à certaines activités (Pass-loisirs) n'a pas augmenté depuis sa création.
- certes, il faudra assurer la cantine du mercredi (réservée aux enfants des parents indisponibles), mais la Ville économise l'accueil en centres de loisirs du mercredi matin.

Les éventuels frais supplémentaires concernent le vendredi après 15h et les prestations – associatives et municipales – réparties dans les écoles pour des activités bien spécifiques dans les domaines sportif, musical ou autres. Notons que des animateurs sont déjà rémunérés par la commune pour ce type d'intervention. Notons également que, depuis que l'enseignement de l'anglais en primaire est assuré par les professeurs, la Ville fait l'économie de cette prestation qu'elle fournissait auparavant. Enfin, les nouvelles dispositions constituent une opportunité de formation et d'emploi pour des jeunes gravement touchés par le chômage.
Rappelons la participation : de l'État, soit 50 euros (minimum)/élève/an et de la Caf, soit 53 euros/élève/an.

Conclusion

La dépense de 2 millions annoncée par la municipalité demande donc à être étudiée de près.
Mais, en tout état de cause, serait-il choquant que la Ville consacre une part un peu plus élevée de son budget à l'amélioration des conditions d'éducation des jeunes Rueillois, quand par ailleurs elle n'hésite pas à financer des projets de taille disproportionnée tels que l'aménagement de la plaine des Closeaux ?



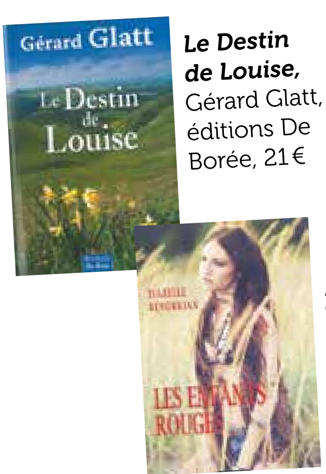
Rueil fête Noël



Que l'on soit enfant ou adulte, les fêtes de fin d'année sont toujours une réjouissance. Illuminations, patinoire, marchés de Noël, concerts..., « Rueil fête Noël », la manifestation organisée par la Ville, revient avec la même magie. Vous trouverez dans ce magazine le programme détachable des animations. Au-delà des quelques idées de cadeaux ci-dessous, nous vous rappelons que la Ville, les associations caritatives et les conseils de village se mobilisent également dans des actions de solidarité afin que tout le monde puisse passer un joyeux Noël.

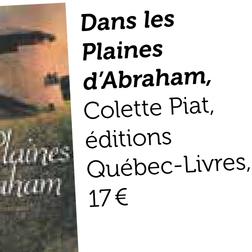
Conseils pour **vos achats**

Ne manquez pas l'occasion de dénicher des cadeaux originaux aux marchés de Noël du 13 au 15 décembre (au centre-ville et sur la place Marcel-Noutary, voir programme). Et pourquoi ne pas offrir des livres d'écrivains rueillois que vous pourriez rencontrer par la suite ?

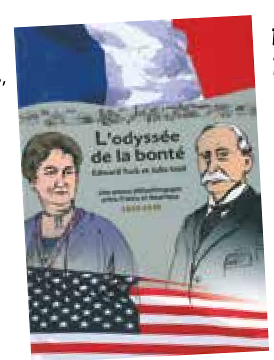


Le Destin de Louise, Gérard Glatt, éditions De Borée, 21 €

Les Enfants rouges, Isabelle Kévorkian, éditions Jérôme Do. Bentzinger, 22 €



Dans les Plaines d'Abraham, Colette Piat, éditions Québec-Livres, 17 €



L'Odyssée de la bonté. Edward Tuck et Julia Stell : une œuvre philanthropique entre France et Amérique (1842-1938), Arnauld Berthonnet et Nathalie Sanchez, éditions in Siglo, 19 €

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES DE LA VILLE

N'oubliez pas non plus que la **boutique de l'office du tourisme** (2 passage Schneider, parvis de la médiathèque - Tél. : 01 47 08 53 42) propose des cadeaux *« made in Rueil »*.

Un cadeau pour la planète

Pendant les fêtes, n'oublions pas le tri sélectif et jetons les emballages des cadeaux, les bouteilles de champagne et autres déchets dans les bons bacs. Évitons également d'encombrer les trottoirs de sapins en participant à la collecte organisée par la communauté d'agglomération du mont Valérien. Les arbres seront broyés et transformés en compost.

- **Les samedis 11 et 18 janvier,** de 8h à 17h, place du Général-Leclerc (devant la caserne).

Noël dans les villages

PLATEAU, COTEAUX, MONT-VALÉRIEN : SPECTACLES DE MARIONNETTES

Pour fêter Noël, les conseils de village Coteaux, Plateau et Mont-Valérien invitent les enfants à un spectacle de marionnettes « Guignol et la magie de Noël ! », dans la tradition du guignol de la compagnie du Petit Théâtre, samedi 14 décembre, à l'Atrium. Deux représentations sont prévues, à 15h et 16h30, suivies d'un goûter de Noël pour les enfants.

Parking assuré à l'école Robespierre A
Entrée sur présentation du tract distribué dans les boîtes aux lettres ou à télécharger et imprimer sur le site : www.conseilsdevillages.com
Pour toute information, contactez le service Citoyenneté : 01 47 32 67 23

VITRINES EN FOLIE

Le conseil de village Plateau lance la 4e édition du jeu concours Vitrines en folie, qui permet de nouer de nouveaux liens entre les habitants et les commerçants du quartier.
Jeu gratuit et ouvert à tous, du 10 décembre au 12 janvier
Plus d'informations dans la plaquette et sur le site plateau. conseilsdevillages.com

9e FÊTE DES LUMIÈRES

Le conseil de village Jonchère-Malmaison-Saint-Cucufa vous convie à une visite du village de nuit, à bord du petit train touristique, pour admirer les illuminations réalisées par les habitants.
Dimanche 15 décembre, départ à 17h sur le parking de l'Ehpad Cognac-Jay : 16 avenue de Versailles

Noël pour tous



Chèques cadeau pour les familles et les handicapés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la direction des Affaires sanitaires et sociales réédite l'opération « Noël famille » : les foyers rueillois relevant des tranches 1 et 2 du quotient familial 2014 recevront par courrier une invitation à venir retirer auprès du C.C.A.S., jusqu'au 31 janvier, un chèque cadeau à valoir dans certaines librairies de la ville. Son montant s'élève à 10 € par famille, plus 5 € par enfant scolarisé de 6 à 18 ans (un certificat de scolarité sera exigé pour les enfants de plus de 16 ans).

C.C.A.S. : 2 place Jean-Jaurès
Tél. : 01 47 32 67 67

Les Rueillois en situation de handicap titulaires d'une carte d'invalidité en cours de validité recevront par courrier un chèque cadeau d'une valeur de 25 € valable chez de nombreux commerçants de Rueil-Malmaison adhérant au dispositif. Cette opération se déroule jusqu'au 31 janvier.
Renseignements auprès de la maison de l'autonomie :
10 ter rue d'Estienne-d'Orves
Tél. : 01 41 39 88 00

Un joyeux Noël pour nos aînés

Comme le veut la tradition, la Ville organise des déjeuners dansants à l'attention des Rueillois de 65 ans et plus, préalablement inscrits auprès du Forum seniors ou dans les mairies de village. Ceux-ci auront lieu du 17 au 19 décembre au parc des sports et de loisirs Michel-Ricard (15 rue Henri-Sainte-Claire-Deville). Un colis de Noël sera offert aux personnes de 70 ans et plus qui ne peuvent pas se déplacer.

Renseignements auprès du Forum seniors : 17 bis rue de la Libération
Tél. : 01 41 96 96 35

Des conseillers municipaux rendront visite aux pensionnaires des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la ville et leur distribueront des chocolats et des plaids.

L'A.J.P.A. (Action des jeunes pour les personnes âgées) invite les Rueillois de plus de 65 ans à son réveillon de Noël (dîner, spectacle et bal) à l'Atrium (81 rue des Bons-Raisins). Des chauffeurs se proposent de véhiculer les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, et celles qui le souhaitent seront conduites à la messe de 19h à l'église Notre-Dame de la Compassion. Le 24 décembre au matin, des visites seront effectuées auprès des seniors qui ne peuvent pas se déplacer. L'association recherche des bénévoles majeurs et, si possible, véhiculés dans le cadre de l'organisation du réveillon et/ou pour participer aux activités proposées pendant l'année. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître avant le 15 décembre.

Renseignements et inscriptions : 06 49 30 57 04 ou ajpa_newsletter@yahoo.fr

Solidarités hivernales

Les Restos du cœur, dont la campagne 2013-2014 a débuté le 26 novembre, sont ouverts les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h. Les inscriptions se font aux jours et heures de distribution.

Restos du cœur : 33 rue Henri-Dunant
Tél. : 01 47 08 43 44

Dans le cadre du plan froid, activé du 1er novembre au 31 mars, la Boussole, centre d'hébergement pour sans domicile fixe, est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 13h30 et de 14h à 20h (fermée le jeudi de 13h30 à 14h30). Le samedi et le dimanche, l'ouverture est assurée par la Croix-Rouge de 8h30 à 12h.

La Boussole : 16 avenue de la République
Tél. : 01 47 51 00 62

Les peintres du paysage provençal (1850-1920)

Faites entrer

Au cœur de l'hiver, quelle bonne idée d'aller chercher un peu de lumière, de chaleur et de couleur ! Il suffit pour cela de pousser les portes de l'Atelier Grognard, du 14 décembre au 17 mars. Sans risquer les coups de soleil, vous assisterez au coup d'envoi de la nouvelle saison culturelle de Rueil-Malmaison, avec une exposition originale intitulée « Les peintres du paysage provençal (1850-1920) ».

Sandrine Gauthier

André Lhote, *Paysage du Midi.*

« *Ce thème de la peinture provençale permet de présenter un large panorama d'œuvres que l'on doit à des peintres natifs ou non du Midi, mais tous fortement inspirés par cette région, sa lumière, ses couleurs et sa douceur de vivre* », déclare Hervé Duval, commissaire de l'exposition.

Une scénographie chronologique

L'exposition promet une agréable incursion dans le Midi de la France, du bord de la Méditerranée à l'intérieur des terres. C'est aussi un formidable voyage dans le temps, de 1850 à 1920, autour de trois générations d'artistes. « *Construite chronologiquement, elle aborde quatre périodes dans la peinture dite provençale. Et le sujet est plus large, puisque nous présentons les œuvres de peintres qui ont été attirés par la lumière et la chaleur du Midi. De ce fait, elle diffère des manifestations artistiques qui ont fleuri un peu partout cet été* », précise Colette Bal-Parisot, directrice du centre d'exposition de l'Atelier Grognard. La très classique école marseillaise sera donc dignement représentée par son créateur Émile Loubon et ses contemporains, Paul Guigou, Félix Ziem, Adolphe Monticelli, mais également par leurs successeurs, plus audacieux, osant des couleurs plus crues, dont Jean-Baptiste Olive et Joseph Garibaldi. Seront également présents les Fauves provençaux « *qui transcendent la lumière, exagèrent la couleur naturelle et épurent les paysages au maximum,* explique Hervé Duval. *La visite s'achève par les Modernes qui, comme Paul Signac, André Lhote ou encore Albert Marquet, ont vécu pleinement, dans leurs œuvres et leurs vies, l'attrait du Midi.* »



Albert Lombard, *Le Portail du jardin d'Aix.*

Une palette riche et variée

Les visiteurs pourront admirer près de quatre-vingt-dix toiles, dont de nombreux grands formats, grâce aux prêts de la fondation Regards de Provence, du musée de L'Annonciade à Saint-Tropez et d'un collectionneur privé. « *Tout comme celles qui l'ont précédée, cette exposition réunit des peintres de référence, connus et moins connus, que le public aura plaisir à découvrir* », déclare le maire adjoint à la Politique culturelle. « *Chacun pourra véritablement y trouver son compte !* », conclut Colette Bal-Parisot qui a prévu des visites commentées par une médiatrice, tous les samedis à 15h et 16h30. Non-initiés, connaisseurs ou curieux de nature, tous sont les bienvenus !

le soleil !

René Seyssaud, Le *Faucheur.*



Ne manquez pas les **brunchs** familiaux

Les samedis 9 et 16 mars, venez en famille à l'Atelier Grognard. Pendant que les parents visiteront l'exposition, avec les commentaires éclairés d'une médiatrice, les enfants seront pris en charge par un animateur. Ils se retrouveront ensuite autour d'un brunch convivial. **Réservez vite !**



Henri Person, *Place des Lyces à Saint-Tropez.*



Albert Marquet, *Le Vieux Port et le Pont transbordeur.*

Tout le monde en **parle**

Depuis quelques années, les expositions picturales de l'Atelier Grognard attirent un public de plus en plus nombreux (pas moins de 20 000 entrées pour les peintres de Pont-Aven !) et font l'objet de multiples articles dans la presse nationale. *« C'est le fruit d'un long travail et de notre exigence de qualité. Et il faut croire que tout cela est aujourd'hui reconnu. Notre public dépasse désormais les limites de Rueil et vient plus fréquemment qu'auparavant de la capitale »*, confie le maire adjoint à la Politique culturelle.

Exposition « Les peintres du paysage provençal (1850-1920) »
DU 14 DÉCEMBRE AU 17 MARS
Ouverte tous les jours de 13h30 à 19h, sauf les 24, 25 et 31 décembre et le 1er janvier
Tarifs : **5 €** (plein tarif), **2,50 €** pour les groupes à partir de onze personnes et les demandeurs d'emploi, gratuit pour les moins de 18 ans
Atelier Grognard : 6 avenue du Château-de-Malmaison
Renseignements et réservations : **01 47 14 11 63**



Francis Picabia, *Juan-les-Pins.*

Médiathèque

Sous le charme du Nil, fleuve-roi !

Dans le cadre de la 11e édition des Rencontres de l'histoire et de l'actualité, la médiathèque Jacques-Baumel célèbre le Nil du 17 décembre au 1er février. L'occasion, pour les Rueillois, de parfaire leurs connaissances historiques, mythologiques, géographiques et artistiques au sujet du deuxième plus long fleuve du monde, empreint de mystère…

Le concept de cette manifestation annuelle est simple : un fait d'actualité – cette année, les événements politiques en Égypte – donne l'opportunité d'étudier l'histoire du pays, des origines à nos jours, en passant en revue les éléments fondamentaux de sa culture.

La compréhension d'un phénomène

« L'énigme des sources légendaires du Nil a enflammé les plus grands explorateurs. L'histoire millénaire de l'Égypte des pharaons et les crues du fleuve – les larmes d'Isis qui font renaître la vie sur son parcours – passionnent toujours les foules et les plus grands spécialistes », explique Carole Berté, directrice de la médiathèque, à l'initiative de cet événement.

S'il est chargé de mythes, le Nil n'en est pas moins source d'enjeux politiques considérables. Long de 6695 kilomètres, il est aujourd'hui essentiellement assimilé à l'Égypte. Il est pourtant avant tout le fruit de la réunion du Nil blanc (qui naît au Zaïre) et du Nil bleu (qui prend sa source sur les hauts plateaux éthiopiens). Ses deux branches s'unissent à Khartoum, capitale du Soudan. Il longe ou traverse au total une dizaine de pays africains et se jette dans la Méditerranée en formant un delta au nord de l'Égypte.

Le Nil, autrefois sacré, est bouleversé par les rêves technologiques des ingénieurs égyptiens actuels. *« Lui qui joua un rôle essentiel dans l'Égypte antique, d'un point de vue économique, social, agricole et religieux, se retrouve aujourd'hui, bien malgré lui, source de conflits avec d'autres pays, dont l'Éthiopie avec son barrage de la Renaissance. Un sujet bien actuel »*, ajoute Carole Berté.

Du Nil, on retient en général une vision poétique et mythologique. L'occasion nous est donnée ici d'en apprendre davantage sur l'histoire et les réalités de ce fleuve au travers d'expositions, de conférences, de projections et de soirées musicales enrichissantes.

Des rendez-vous passionnants

Parmi les temps forts de la manifestation, l'exposition colorée de trois artistes peintres originaires du Soudan, dont les œuvres transmettent la mémoire du Nil et son histoire, riche et ancienne. Un sculpteur et céramiste ainsi qu'un peintre et graveur nous font voyager quant à eux dans un univers chimérique.

Également au programme, des conférences captivantes sur l'histoire du Nil et ses enjeux vous seront proposées. Enfin, des projections cinématographiques de grands classiques et de documentaires contemporains vous feront voyager par grand écran interposé.

▸ Karine Micard

Médiathèque Jacques-Baumel :
15-21 boulevard Foch
Renseignements : 01 47 14 54 54
Entrée libre
Conférences sur réservation à l'accueil
Programme détaillé : www.mediatheque-rueilmalmaison.fr



Une journée à la ferme


©P.M.

Créée en 1994, la ferme pédagogique du mont Valérien a pour vocation de faire découvrir la nature aux enfants. Dans sa cour pavée cohabitent vaches, canards, lapins, poules, chèvres, oies, moutons… et, depuis octobre, Belinda, une ânesse du Cotentin. Visite guidée.

▸ Anna-Maria Conté

©C.S.

Elle n'a pas les yeux bleus, Belinda, mais avec sa jolie robe gris cendré et sa croix de Saint-André sur le dos, cette nouvelle pensionnaire crée l'événement. Pour mieux connaître ce charmant animal, une exposition et des activités y ont été consacrées lors des portes ouvertes *(lire encadré)* de novembre. *« Pour l'heure, Belinda est encore trop jeune, mais les responsables commenceront bientôt à la débourrer à l'attelage pour organiser ensuite des promenades autour du parc »*, indique le maire, qui a tenu à l'acquérir puisqu'elle était destinée à l'abattoir. Grâce à son tempérament réfléchi et à son excellente mémoire, l'âne est un compagnon de choix pour les autres animaux. De plus, il fait des merveilles auprès du public handicapé. *« Une activité que nous avons prévu de développer d'ici quelque temps, dès que Belinda sera prête ! »*, ajoute Claude Bendali, spécialisé dans les équidés et responsable de la structure.

Le charme d'antan

Cependant, l'ânesse n'est pas la seule attraction de la ferme. Située dans une zone résidentielle et parfaitement intégrée au paysage urbain, cette dernière tire son charme d'antan de sa structure en bois au toit de chaume. *« Toute la semaine, nous accueillons des jeunes dans le cadre scolaire ou périscolaire en leur proposant des activités autour de l'agriculture et de l'élevage »*, explique Hélène Talet, référente pédagogique. Aider les animateurs à traire les chèvres, à transformer le lait en beurre, à tisser la laine ou à fabriquer du pain…, autant d'activités que les enseignants (ou les animateurs des centres de loisirs) apprécient particulièrement, car elles sont d'excellents supports pour développer des sujets de fond tels que la protection de l'environnement, le développement durable, l'alimentation saine, la biodiversité…

Un lieu pour tous

De plus, depuis trois ans, les centres culturels [1] et le conseil du village du Mont-Valérien [2] proposent des ateliers de cuisine aux enfants et aux adultes le samedi matin. Enfin, les apiculteurs de Rueil et des alentours se retrouvent à la ferme une fois par mois pour discuter de leurs projets, notamment celui, porté par la mairie, qui consiste à installer des ruches dans certains espaces verts de la ville *(lire* Rueil Infos *d'avril, p. 19).*

(1) www.lescentresculturels-rueil.com
(2) www.mont-valerien.conseilsdevillages.com

Nouveau !

LES MERCREDIS FAMILLE

Désormais la ferme propose des animations le mercredi, de 14h à 16h30. Participation ouverte à tous à partir de 5 ans (les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte).

PROCHAINES DATES :
le 29 janvier (préparation de beignets), le 12 février (atelier cuisine), les 5 et 19 mars (ateliers autour du potager).
Tarif : 3,80 €
Inscription obligatoire : 01 47 52 07 37 ou **fermedumontvalerien@mairie-rueilmalmaison.fr**

Infos pratiques

La ferme est ouverte gratuitement au public le 3e week-end de chaque mois, samedi et dimanche, de 14h à 18h (sauf janvier, juillet et août). Durant les portes ouvertes, des ateliers autour de différents thèmes (nourrissage des animaux, traite des chèvres, travaux de jardinage, tonte des moutons, fabrication du pain, du fromage, du jus de pomme…) sont organisés. Contactez la ferme pour connaître les animations.
23 rue des Talus - Tél. : 01 47 52 07 37

En BREF



Appel à bénévoles

Soutenez la cause des enfants

Le comité départemental des Hauts-de-Seine de l'Unicef fait appel aux personnes motivées par la cause de l'enfance pour sa campagne de vente de cartes de vœux et de cadeaux sur les stands des centres commerciaux et des comités d'entreprise. L'Unicef recrute également, toute l'année, des bénévoles en mesure de participer à la sensibilisation des élèves ou à d'autres activités.

Contact (antenne Ouest 92 - Saint-Cloud) : 06 07 16 98 02 (Élisabeth Calgaro)



Solidarité

Association rueilloise **ma ville, mon hôpital**

Succédant au Comité de défense de l'hôpital Stell de Rueil-Malmaison, fondé en 1992 dans le but d'empêcher la fermeture de l'hôpital départemental de proximité, l'association Les Amis de l'hôpital Stell s'emploie à mener des activités en faveur de l'accueil et du mieux vivre des personnes âgées isolées hospitalisées en soins de suite et de réadaptation gérontologiques ou hébergées à l'Ehpad Jules-Parent. Lors de son assemblée générale du 4 avril dernier, ses membres ont choisi de modifier son intitulé afin d'accroître son rayonnement : « l'Association rueilloise ma ville, mon hôpital » poursuivra désormais son œuvre sociale (animations diverses, acquisition de petit matériel, d'ouvrages et de magazines pour les bibliothèques des établissements, festival du cinéma seniors, etc.). L'association recherche des donateurs et des bénévoles pour soutenir son action. N'hésitez pas à la contacter !

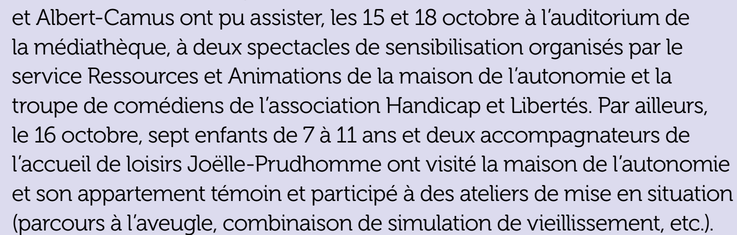
Association rueilloise ma ville, mon hôpital : 4 rue Diderot
Tél. : 01 47 51 91 35

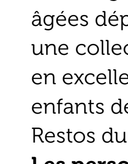


Le Souvenir français tient son assemblée générale

Le comité du Souvenir français de Rueil-Malmaison tiendra son assemblée générale le dimanche 15 décembre, à 11h, à la salle des mariages, en présence du maire et d'André Labour, délégué départemental de l'association. Celle-ci sera précédée d'une cérémonie au monument aux morts de la mairie. Fondé en 1901, le comité de Rueil, fort de 340 adhérents, a pour missions d'entretenir les tombes des morts pour la France et de transmettre le flambeau du devoir de mémoire aux jeunes générations.

Handicap : **objectif sensibilisation**





D.R.

• Lors de la Semaine du handicap, 117 élèves des écoles Alphonse-Daudet et Albert-Camus ont pu assister, les 15 et 18 octobre à l'auditorium de la médiathèque, à deux spectacles de sensibilisation organisés par le service Ressources et Animations de la maison de l'autonomie et la troupe de comédiens de l'association Handicap et Libertés. Par ailleurs, le 16 octobre, sept enfants de 7 à 11 ans et deux accompagnateurs de l'accueil de loisirs Joëlle-Prudhomme ont visité la maison de l'autonomie et son appartement témoin et participé à des ateliers de mise en situation (parcours à l'aveugle, combinaison de simulation de vieillissement, etc.).

• Du 14 octobre au 12 novembre, les élèves de l'école des Trianons ont bénéficié d'actions de sensibilisation au handicap (présentation des différents types de handicaps et mises en situation) pilotées par l'A.P.F. (Association des paralysés de France), sur la sollicitation de la directrice de l'établissement, Isabelle Grundy. De nombreux bénévoles, dont des représentants de l'A.P.F., des associations Autisme 92 et Valentin-Haüy et des fédérations de parents d'élèves, ont contribué au succès de l'opération, en coopération avec le service Ressources et Animations de la maison de l'autonomie et les membres de la charte Rueil-Handicap.



Collecte de jouets à la résidence Mapi

Dans le cadre de l'opération « Les voisins solidaires » portée par le groupe Médica-France, la résidence Mapi (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) organise une collecte de jouets neufs ou en excellent état au profit des enfants des bénéficiaires des Restos du cœur.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leurs dons jusqu'au 8 décembre à l'accueil de la résidence Mapi : 29-31 boulevard Solférino
Renseignements : 01 47 16 62 00



Assurance maladie



Attention ! Envoyez tous vos documents par la poste

Dorénavant, il n'est plus possible de déposer des documents (ordonnances, feuilles de soins, arrêts de travail, etc.) dans la boîte aux lettres de la caisse primaire d'assurance maladie de Rueil. Ceux-ci doivent être adressés, par voie postale, à la C.P.A.M. des Hauts-de-Seine : C.P.A.M., 92026 Nanterre Cedex.

Halte aux escroqueries en ligne !

La C.P.A.M. 92 met en garde ses assurés contre les e-mails frauduleux, imitant ceux de l'Assurance maladie, les invitant à communiquer leurs coordonnées bancaires et autres justificatifs d'identité ou de domicile. Sachez qu'en aucun cas ces informations ne vous seront demandées par votre caisse par Internet, par e-mail ou par téléphone. Ne répondez surtout pas à ce type de message !

Plus d'informations : www.ameli.fr

Pharmacies de garde

Dimanche 8 décembre
Pharmacie du Centre
18 rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 49 01 36

Dimanche 15 décembre
Grande Pharmacie
48 avenue de Fouilleuse
Tél. : 01 47 51 55 95

Dimanche 22 décembre
Pharmacie Ngau Ly
23 rue du Château
Tél. : 01 47 08 57 21

Mercredi 25 décembre
Pharmacie Manuel Château
16 rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 51 01 33

Dimanche 29 décembre
Pharmacie du Théâtre
2 rue Jean-Mermoz
Tél. : 01 47 51 11 44

Mercredi 1er janvier
Pharmacie Desjardin
107 boulevard National
Tél. : 01 47 51 24 29

Dimanche 5 janvier
Pharmacie de l'Europe
4 cours Ferdinand-de-Lesseps
Tél. : 01 47 08 04 30



Rendez-vous dans les villages



Richelieu-Châtaigneraie : concours photo du village

Dernier rappel pour participer au concours photo organisé par le conseil de village Richelieu-Châtaigneraie, cette année sur le thème « Rueil insolite ». Les photos devront être déposées au plus tard le 10 janvier à la maison du village, 1 rue Jean-Bourguignon. Une exposition présentant les meilleurs clichés sera organisée du 3 au 13 février au centre culturel l'Ermitage.

N.B. : Les conseils de village organisent également plusieurs manifestations dans le cadre des fêtes de fin d'année, voir dossier de Noël, page 23.

Rueil-sur-Seine : point rencontre citoyen

À l'occasion de la Ferme de Rueil-sur-Seine, organisée sur la place de l'Europe samedi 14 décembre, le conseil de village tiendra un point rencontre citoyen de 14h à 16h30. Venez rencontrer vos conseillers et échanger avec eux sur la vie du quartier.


© C.S.

Coup de chapeau

Les Rueillois ont la brioche attitude !

Dans le cadre de l'opération brioche qui s'est déroulée du 7 au 13 octobre, pour la 10e année consécutive, sous l'égide de l'A.P.E.I. de Rueil-Nanterre, quelque 6100 brioches ont été vendues. Un record a même été battu le samedi 12 octobre, avec 2330 brioches écoulées. Bravo à tous les gourmands et aux équipes de bénévoles !

Coup de chapeau

Des clowns pour les enfants hospitalisés

Grâce aux participants à la 11e Marche contre le cancer, organisée le 6 octobre par le comité Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Rueil-Malmaison, en association avec la Ligue contre le cancer, 4500€ ont pu être collectés et reversés à l'association « Le Rire médecin ». Merci à tous et à l'année prochaine !

Carnet médical

• **La clinique vétérinaire des Dr Lacourt et Melikov,**
située au 19 rue du 18-Arpents, change d'adresse à partir du 1er janvier : 189 route de l'Empereur. Les coordonnées téléphoniques et horaires ne seront pas modifiés. Tél. : 01 47 51 00 65

• **Le docteur Patrick Natta,**
allergologue (exploration fonctionnelle respiratoire, adultes et enfants), consulte au 5-9 rue Jacques-Daguerre.
Tél. : 01 41 96 70 40 - E-mail : dr.patrick.natta@orange.fr

• **Charlotte Mondollot,**
ostéopathe D.O. (périnatalité, D.U. intervention d'urgence et soins milieu sportif) s'est installée au 52 rue Gambetta. Tél. : 06 67 12 66 18 ou 01 47 32 06 28 - E-mail : charlottemodollot.osteo@gmail.com

• **Juliette Ferné,**
ostéopathe D.O. (D.U. de psychosomatique), reçoit au 52 rue Gambetta.
Tél. : 06 60 07 80 54 ou 01 47 32 06 28

• **Ouarda Ouai,**
infirmière libérale, s'est installée au 5 boulevard du Général-de-Gaulle.
Tél. : 06 23 87 76 18

• **Julina Destilice,**
infirmière libérale, s'est installée au 10 rue Jean-Mermoz. Tél. : 07 81 52 52 85



Emploi

La mairie recrute !

Voici les postes à pourvoir au sein de la Ville de Rueil-Malmaison :

• **Pour la direction de la Petite Enfance :**
- Un directeur et un directeur adjoint d'établissement d'accueil H/F (diplôme d'infirmière-puéricultrice)
- Un directeur accueil familial H/F (E.J.E., infirmier, puéricultrice)
- Des auxiliaires de puériculture diplômés H/F

• **Pour le service Gestion technique du patrimoine et les Ateliers :**
un gestionnaire technique maintenance conformité H/F (grade technicien)

• **Pour le service des Espaces verts :**
- Un responsable de régie H/F (grade de technicien)
- Un responsable administratif et comptable H/F (grade adjoint technique/rédacteur), compétences en comptabilité publique impératives

• **Pour la police municipale :**
- Un policier municipal brigade équestre H/F (grade de gardien, agent de P.M.)
- Un policier municipal H/F (grade de gardien, agent de P.M.)
- Un A.S.V.P. H/F (grade adjoint technique)

• **Pour la direction des Affaires sociales :**
un infirmier de prévention H/F (infirmier diplômé)

• **Pour la direction des Ressources humaines et de la Formation :**
un gestionnaire carrière H/F (grade adjoint administratif/rédacteur), expérience dans un poste similaire du secteur public exigée.

Les candidatures (lettre de motivation et C.V.) doivent être adressées à Monsieur le maire à l'adresse suivante : service.ressources.humaines@mairie-rueilmalmaison.fr

En BREF



Jardinage

Protégez vos buis !

Au mois d'août dernier, les buis de la ville ont été attaqués par une chenille originaire d'Asie qui sévit en France depuis quelques années : la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*). Le service des Espaces verts a aussitôt appliqué aux plantations dont il a la responsabilité un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis*, efficace contre le parasite mais sans danger pour les autres espèces. Au printemps, la pyrale pourrait faire son retour dans nos jardins. Les Rueillois sont donc invités à pulvériser leurs buis dès l'apparition de la chenille (le traitement préventif n'étant d'aucune utilité) à l'aide de produits biologiques disponibles en jardinerie. Notez que les contacts avec les insectes sont déconseillés.

Plus d'informations auprès du service des Espaces verts : 01 47 10 08 20



Sport & Loisirs

Découvrez les arts martiaux vietnamiens

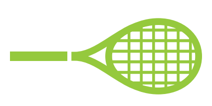
Une nouvelle association dédiée aux arts martiaux est née à Rueil-Malmaison : Som Lam Hac Ho vous propose de pratiquer les arts martiaux vietnamiens le lundi de 18h à 20h (adultes/ados) et le samedi de 14h à 16h (adultes/ados) et de 16h30 à 18h30 (enfants).

Association Som Lam Hac Ho
Complexe sportif Jean-Dame : 25 rue Prudent-Néel
Renseignements : 06 49 39 50 47

Les mots, toute une aventure !

L'association rueilloise L'Aventure des mots, créée en juillet dernier, propose des ateliers littéraires aux enfants de 6 à 10 ans (lecture de textes de grands auteurs, échanges, écriture et illustrations, jeux autour des mots…).

Un mercredi par mois en période scolaire et tous les mercredis pendant les vacances scolaires
Maison des associations : 156 avenue Paul-Doumer
Renseignements (Chloé Segard) : 06 11 96 92 96 ou chloe.segard@yahoo.fr





D.R.

Rac Tennis : record battu !

À l'occasion de la journée d'accueil des nouveaux membres du Rac Tennis, le 17 novembre, Anne-Ingrid Gentien (*au centre sur la photo*), 1000e adhérente de la section, s'est vu remettre le survêtement du club et une boîte de balles, en présence du maire adjoint à la Politique sportive, de Dominique Agis-Garcin, président de la ligue, d'Emmanuel Gato, directeur du centre de ligue, et de Claire Kalaydjian, présidente du Rac Tennis. Depuis la rentrée, le club, très prisé des sportifs rueillois, a franchi la barre des 1200 adhérents !



Agenda



Téléthon 2013

À l'occasion de la 27e édition du Téléthon, les 6 et 7 décembre, Rueil se mobilise : concerts, spectacles, conférence, exposition vous attendent, sans oublier le village Téléthon, le samedi 7 décembre, sur le parvis de la médiathèque et place de l'Église. Venez nombreux participer aux animations et exprimer votre solidarité avec les malades !

Vendredi 6 et dimanche 7 décembre

Programme complet : www.mairie-rueilmalmaison.fr

Vive 2014 !

L'Amicale des originaires du Massif central organise son traditionnel réveillon de la saint Sylvestre. Au programme, dîner de gala, champagne, orchestre et cotillons. Les places sont limitées : ne tardez pas à réserver !

Mardi 31 décembre, accueil à 20h

Tarif : 105 €

Salle de convivialité « La Passerelle » : 13-15 rue Becquerel

Renseignements et inscriptions : 06 81 83 95 86



D.R.

Cuivres et orgue

L'association des Amis de l'orgue vous convie au concert du quintette de cuivres Toca-Senh (formé, entre autres, de musiciens de la Garde républicaine), accompagné de l'orgue du temple.

Dimanche 8 décembre, à 17h

Entrée libre

Église réformée de Rueil-Nanterre : 32 rue Molière



Conseil général

Renouvellement d'arbres

Dans le cadre de la gestion des arbres des routes départementales de Rueil, le conseil général des Hauts-de-Seine procédera à la suppression de 43 arbres cet automne, du fait de leur état phytosanitaire dégradé. Les travaux de replantation de 25 jeunes arbres interviendront cet hiver.

Notez que certains arbres ne seront pas remplacés en raison de projets de voirie ou d'emplacements inadaptés.

Plus d'informations (service des Espaces verts) : 01 47 10 08 20



Permanence

Combattre la violence morale

Depuis dix ans, l'association A.J.C. lutte contre la violence morale (manipulations, violences verbales, humiliations, harcèlement) en offrant aux victimes écoute, informations, lieux d'accueil et aides diverses. Elle tient une permanence au C.C.A.S. (2 place Jean-Jaurès) le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Renseignements : 07 81 48 77 80 ou ajcviolence92@gmail.com

Des étals plus hauts au marché du centre-ville

Désormais, les personnes de grande taille (ainsi que les utilisateurs de parapluies) qui font leurs courses au marché du centre-ville peuvent tranquillement se promener autour les étals ! En effet, depuis fin novembre, à la demande du maire, qui a pris en compte les sollicitations des usagers, les tubes constituant les supports de la couverture mobile de la place Jean-Jaurès et de la place Lully mesurent dix centimètres de plus, permettant ainsi de rehausser les installations. « *Je remercie la société délégataire Géraud, notre partenaire, qui a répondu favorablement à cette requête,* indique le maire adjoint au Commerce et à l'Artisanat. *Notre marché est donc le premier en France à avoir une telle hauteur !* »

Ces nouvelles dimensions des étals, qui améliorent le confort des clients et des commerçants et offrent davantage de clarté, ont pu être adoptées grâce à l'utilisation de nouveaux matériels (qui n'existaient pas encore l'an dernier). Ceux-ci ont permis de respecter la contrainte de poids maximal des structures (25 kg) imposée par la législation du travail.



D.R.



D.R.

Coup de chapeau

Chocolat supérieur

À l'occasion de la remise des Awards des meilleurs chocolatiers de France par le Club des croqueurs de chocolat, le jeudi 31 octobre, le Rueillois Gilles Cresno a remporté la récompense maximale de « 5 tablettes » pour la quatrième année consécutive. Une performance rare ! Cette année, l'artisan chocolatier a également reçu le premier prix régional du concours Stars & Métiers organisé par la Bred Banque populaire.

ABUS de confiance

La compagnie des artisans se réunit pour vous

92

Rueil-Malmaison

Régulièrement, vous recevez dans vos boîtes aux lettres des publicités mentionnant la Ville de Rueil-Malmaison. Ces documents n'ont aucune relation avec la mairie, qui n'est pas responsable des tarifs pratiqués par les annonceurs. Faites donc très attention : des artisans sans scrupule profitent de la naïveté ou de l'inexpérience de certains clients. Veillez surtout sur vos aînés : parents, connaissances, voisins...

Par ailleurs, si vous souhaitez faire appel à des artisans de confiance, la Ville de Rueil-Malmaison a mis en place il y a quelques années, en partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, une charte qualité confiance qui valorise les entreprises artisanales engagées dans une démarche qualitative en matière de conseil, de respect des devis et des délais et de disponibilité.

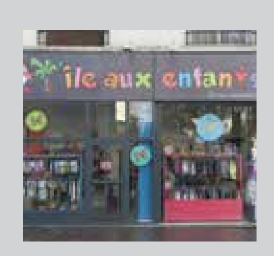
Cette liste est disponible au service Commerce et Artisanat : 37 rue Jean-Le-Coz - Tél. : 01 47 32 53 87, sur www.mairie-rueilmalmaison.fr et sur www.chartequalite-artisanat.com

Nouveaux commerçants



RUEIL CONDUITE

AUTO-ÉCOLE
18 boulevard Solférino
Tél. : 01 47 14 91 12



DANS L'ÎLE AUX ENFANTS

VENTE SECONDE MAIN
VÊTEMENTS BÉBÉS DE 0 À 3 ANS
2 rue de la Réunion
Tél. : 06 24 62 63 73



LA B DE LUXE

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
12 rue du Colonel-de-Rochebrune
Tél. : 01 41 42 16 39



MCDONALD'S

RESTAURATION RAPIDE
46 rue du Château
Tél. : 01 55 94 98 94

page

jeunes

Des jeunes engagés



Un jouet pour Noël

Chaque année, vous êtes nombreux à participer à la collecte de jouets neufs organisée par le conseil municipal des jeunes en faveur des enfants dont les parents sont bénéficiaires des Restos du cœur.

Retrouvez les Pères Noël du cœur les samedis 7 et 14 et le dimanche 15 décembre, de 9h à 18h, au centre Leclerc. Merci pour votre générosité !

Des collégiens et des lycéens au Marché du monde

L'un des chalets du Marché du monde de la place de l'Église *(du 13 au 15 décembre, lire dépliant à l'intérieur de ce magazine)* sera tenu par des élèves du collège Henri-Dunant et du lycée Richelieu. Leur mission? Vendre les produits (huile d'olive, jus de fruits, café…) en provenance de pays hispaniques importés par leur nouvelle « mini-entreprise », ESNatural.esp. L'occasion d'acheter des denrées savoureuses (bio et écologiques) et de rendre service à vos camarades.

Les rendez-vous de l'Avant-scène



À VOS AGENDAS ! (1)

Vous ne savez pas quoi faire samedi 7 décembre à 20h30? Venez découvrir The Cauka's Science ! Ce groupe vous étonnera avec sa musique indie rock qui allie des voix légères et des guitares aériennes avec des rythmiques puissantes.

Vous préférez la musique pop? Pas de problème ! The Probs, groupe frais et dynamique sélectionné par le concours Trãce 2013, vous fera apprécier sa musique originale associant l'énergie des années 70 et la pop moderne.

Et pour les amateurs de théâtre, le 14 décembre à 20h30, les jeunes de l'atelier théâtre de l'Avant-scène vous proposent deux courtes pièces sur le thème des jeux violents.



L'Avant-scène : 6 place du 8-Mai-1945

(1) Merci à Chloé et Kéli, stagiaires de troisième, pour leur aide à la rédaction de ces informations.



©Mairie de Rueil

Devoir de mémoire

Le 16 octobre, après avoir assisté à une conférence de Maurice Nave, ancien résistant rueillois, des élus du conseil municipal des jeunes ont visité le mémorial du mont Valérien. Un parcours émouvant dans l'histoire de France que l'on peut revivre sur www.mont-valerien.fr

PROCHAINEMENT DANS CES PAGES !

Le 29 novembre, vous avez élu vos nouveaux représentants au conseil municipal des jeunes. Nous vous les présenterons le mois prochain.

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments… de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé culturel de notre ville.

Noël **d'autrefois**

Nous vous présentons dans ce magazine les manifestations organisées à l'occasion des fêtes de fin d'année à Rueil. Une tradition qui dure depuis plus d'un siècle…



Les premières célébrations publiques de Noël dans notre ville datent de 1885. La marquise de Bonneval, sœur du duc de Cadore, propriétaire du château de Buzenval, voulant perpétuer le souvenir de cette famille bienfaitrice, offre à l'église, en décembre 1885, « *un splendide arbre de Noël aux branches duquel étaient suspendus, entre autres objets, plus de 700 oranges et quantité de jouets. Mille à onze cents enfants sont ainsi gâtés sans distinction de religion ou d'appartenance politique* », explique Dominique Helot-Lécroart de la S.H.R.M.

Au temps de Roger Jourdain

Par la suite, ce serait sous la mandature de Roger Jourdain qu'un arbre de Noël aurait été officiellement offert aux enfants de Rueil dans les salons de l'hôtel de ville. « *Maire atypique élu le 20 mai 1900 et artiste peintre d'une certaine notoriété, Roger Jourdain fréquente avec sa femme, née Henriette Dubois de Moulignon, les musiciens, peintres et écrivains de l'époque dans le salon que tient à Paris sa sœur, Madame de Saint Marceaux, propriétaire d'une maison chemin des Vignes à la Jonchère* », ajoute Liliane Kalenitchenko, chargée de mission au cabinet du maire et mémoire de la ville.

Un comité des fêtes à but philanthropique est constitué pour venir en aide aux malades indigents et aux personnes nécessiteuses. Des concerts, des bals, des tombolas dotées de très nombreux lots offerts par toutes les personnalités, les commerçants et anonymes de la ville sont ainsi organisés.

Guignol

Mais la principale manifestation est une fête de bienfaisance autour d'un arbre de Noël, préparée par un groupe de dames patronnesses dirigé par Madame Roger Jourdain. Quelques jours auparavant, des vêtements sont distribués aux enfants des familles nécessiteuses. En 1903, *Le Réveil ruellois* écrit : « *On ne peut imaginer rien de plus touchant que ce défilé silencieux et ému d'enfants, filles et garçons, auxquels des cœurs charitables plus favorisés par la fortune se sont intéressés […] Dans la grande salle de la mairie, appelés un à un du vestibule comble où régnait un silence relatif, ils arrivaient, et aussitôt des mains expertes avec cette douceur maternelle innée au cœur de la femme les accaparaient et leur essayaient leur petit d'hiver. Plus de 400 enfants ont reçu vêtements, bas, chemises, tabliers, amoncelés sur le sévère tapis vert de nos édiles.* » Le jour de Noël, tous les enfants de la ville sont conviés dans les salons de l'hôtel de ville à assister (à tour de rôle) à un spectacle de Guignol et une séance de prestidigitation donnée par un grand illusionniste du théâtre Robert-Hodin de Paris. À la suite de la représentation, les dames patronnesses distribuent sucres de pomme, oranges, bonbons et jouets (dominos, jeux de dames, lotos, cordes à sauter, raquettes et volants, trompettes, etc.).

Après la guerre

Cependant, cette manifestation ne survit pas à la démission de Roger Jourdain en 1906. Mais, en 1909, on annonce la création d'un arbre de Noël sous la présidence du tout nouveau curé, l'abbé Faivre. D'autres arbres de Noël sont également célébrés dans les quartiers, les écoles et les associations.

Les archives évoquent l'existence, en 1946, d'un « comité de l'arbre de Noël unique de Rueil-Malmaison », composé de représentants de tous les groupements de la commune. Une fête est organisée pour tous les enfants âgés de 6 à 12 ans, quel que soit l'établissement scolaire fréquenté, car « *nombreux seront certainement, cette année, ceux dont le Père Noël ne visitera pas la cheminée […] La dureté des temps oblige les familles à des restrictions excessives. Il ne faut pas que l'enfance souffre, à l'occasion de cette fête, de l'âpreté et des difficultés des temps actuels.* »



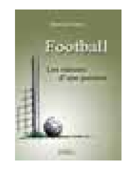


Bertrand Perrin

© C.S.

Vers une **culture** du football

Le football, pour Bertrand Perrin, est plus qu'un simple loisir : il est avant tout matière à réflexion. « *Après avoir passé beaucoup de temps à y jouer et à regarder les matchs à la télévision, j'ai eu envie, un jour, de comprendre les raisons d'un tel engouement collectif,* explique-t-il. *J'ai donc cherché de la littérature sur le sujet. Sans succès. De là est né mon projet : écrire le livre que j'aurais voulu lire sur ce sport qui déchaîne les passions à l'échelle planétaire.* » Après trois ans de recherches et de compilations, c'est en juin dernier que ce Rueillois fan du ballon du rond publie *Football. Les raisons d'une passion*, aux éditions Persée. Un aboutissement auquel il associe d'ailleurs la médiathèque de Rueil, « *dont la richesse documentaire a pleinement contribué à l'écriture du contenu* ». Spécialiste de la conception automobile, Bertrand a décidé, avec cet ouvrage, de mettre ses idées au service de la culture footballistique. « *J'avais envie de redonner ses lettres de noblesse au football, d'expliquer l'attrait de ce jeu auprès du grand public et des éducateurs sportifs* », confie l'auteur de cette radioscopie réussie du football, regrettant que « *certains clubs amateurs cultivent trop systématiquement l'esprit de compétition au détriment du plaisir du jeu* ». Que vous soyez passionné de football ou seulement curieux de découvrir le fonctionnement du phénomène, vous apprécierez très certainement l'originalité du livre de Bertrand Perrin, qui vient à point nommé pour célébrer les 150 ans de ce sport si populaire.



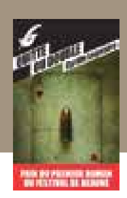
BERTRAND PERRIN,
FOOTBALL. LES RAISONS D'UNE PASSION, ÉDITIONS PERSÉE, **16,30 €**
Disponible sur www.radioscopiedufootball.com, www.fnac.com et www.amazon.fr

Cyrille Legendre

Du journalisme à l'écriture de polars

Lorsque, début avril, à l'occasion du dernier festival de Beaune, Cyrille Legendre reçoit le prix du premier roman policier pour *Quitte ou double,* il avoue sa grande surprise. Pour ce journaliste sportif, aujourd'hui communicant pour le compte de la ligue Paris Île-de-France de football, écrire est une passion depuis plus de vingt ans. C'est en janvier que le Rueillois est contacté par les éditions du Masque pour participer à ce concours littéraire. Depuis, Cyrille vit un véritable conte de fées, les critiques de la presse et des lecteurs étant très positives. « *Si le milieu du football est présent dans le livre, il n'en est pas le thème central,* explique l'auteur. *Dans* Quitte ou double, *j'ai voulu aussi parler des sujets que j'aime, comme les voyages et, surtout, la géopolitique. En fait, c'est, plus qu'un simple polar, un roman d'aventure.* » C'est dans l'actualité que Cyrille puise ses principales sources d'inspiration, mais pas seulement… En effet, si vous lisez *Quitte ou double,* vous verrez que cet amoureux de Rueil depuis quinze ans rend aussi hommage à la ville, puisque le héros, tout comme lui, y habite et que la scène finale se déroule dans le parc de Bois-Préau ! « *Rueil est une ville où on se sent bien et où il y a une vraie vie de quartier* », confie notre écrivain, qui s'apprête à mettre un point final à la suite de *Quitte ou double,* dont la sortie est prévue pour le printemps 2014.


© C.S.



CYRILLE LEGENDRE,
QUITTE OU DOUBLE, ÉDITIONS DU MASQUE, **6,60 €**



Naissances


Axel Saulnier
24 octobre

▪ **21 avril >** Yvann ZOLA-BABINGI ▪ **30 septembre >** Philémon ELIAS, Thibaut LESOIL ▪ **1er octobre >** Antoine DEMARTY ▪ **2 octobre >** Emma JOLLY, Shérine HAMAN, Simon CUNHA DA COSTA ▪ **3 octobre >** Mohamed BOUCEKKINE ▪ **4 octobre >** Arthur LAMY, Mohamed-Amine KADDOURI, Maxence GOFFIN ▪ **5 octobre >** Héloïse DELEUZE, Élise ETTAMIRI, Leyïden SILO EDIMO BOUCAUD ▪ **6 octobre >** Raphaël SABER ▪ **7 octobre >** Adèle BROSSARD, Anna DEQUICK, Raphaël BIENCOURT BAUMONT ▪ **8 octobre >** Chris MBONDI NGANGUE, Layana EL MEZABI, Massyl AMRANE, Maïssa LAGADIC ▪ **10 octobre >** Agastya IYER ▪ **11 octobre >** Aurélien PRIGENT, Ismaïl SERROUKH, Alexia PAPAZACHARIOU ▪ **12 octobre >** Cléa POMPILI, Lilou RIVOIRE, Océane GIRARD, Liam GODINEAU ▪ **13 octobre >** Dany DESVIGNES, Élise CARBONNIER, Mathys CHATELARD ▪ **14 octobre >** Thibault CHAIN, Youssef LABIDI, Johanna CHANEL ▪ **15 octobre >** Maayane KHAYAT, Naïa GOMIS ▪ **16 octobre >** Grégoire PLARD ▪ **17 octobre >** Kamil EL MAÂROUFI ▪ **18 octobre >** Sara CÉLIMÈNE, Alicia AUROUX, Anissa HAMMADI, Divine ZOUZOUKO, Émilie VINSONNEAU, Solenn KODJO ▪ **20 octobre >** Jimy FEKPE ▪ **21 octobre >** Joseph KYRYYCHUK ▪ **22 octobre >** Lya BRAUN TESSIER, Rose GORMAND TUIZAT ▪ **23 octobre >** Naël ESSAHAL ▪ **24 octobre >** Fatima GUISSE, Axel SAULNIER ▪ **25 octobre >** Fatmata SY, Justine BIGNON ▪ **26 octobre >** Axel MOZAR BERMIRON ▪ **28 octobre >** Jade COQUILLAUD ▪ **29 octobre >** Audrina DELAGE TEIXEIRA ▪ **30 octobre >** Hanna BOUIRDEN

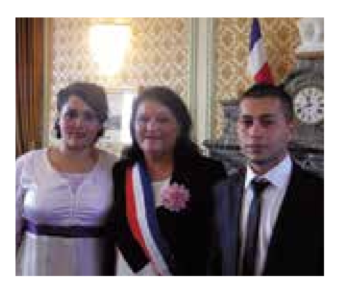

Resthem Muhadri
et Marion Didier-Pichat


Patrice Casbonne
et Martine Nouchy


Olivier Joseph
et Suzy Navarro

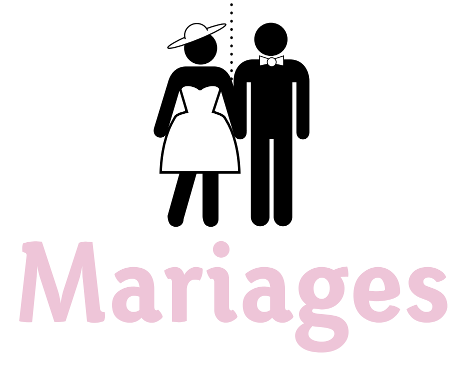

Loïc Deletoille
et Emmanuelle Comolet


Jérémy Muraben
et Sylvia Gicquel


Kamel Hammouche
et Sara Bouih

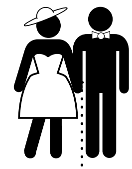

Cédric Martin
et Émilie Nunes Sanches


Nicolas Compagne
et Nora Boukelloul



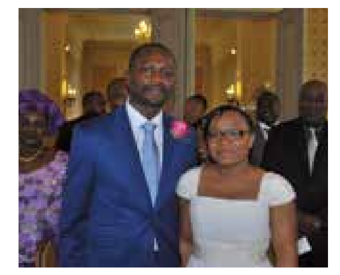
Mariages

Mariages



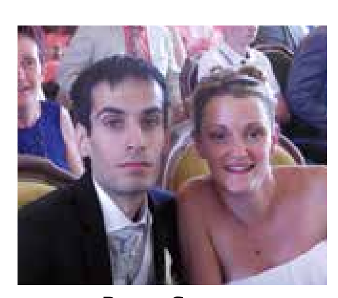

François Petetin
et Camille Séguret


Loic Honore
et Taïna Abraham


Franck Leite
et Sèïvé Gbenagnon


Frédéric Brisson
et Inès Andreo


Éric Chiche
et Cécile Brihaye


Bruno Gomes
et Laure Besnier


Jimmy Olive
et Sandrine Pintard


Claude Dorion
et Line Boisseau

Décès

▪ **1er septembre** > Renée LEBRETON veuve DECLERCQ, Suzanne BERCU veuve DITMANN ▪ **1er octobre** > René MOLINS, Véronique DELATOUR, Guy BOURGEOIS ▪ **2 octobre** > Georget JOLLY, Hubert AVRAM, Christian DAVID, Jean-Pierre LAMOUROUX, Martine VÉDRENNE veuve PHILOUZE ▪ **3 octobre** > Roosevelt COUCEIRO de ALMEIDA, Jeanne DRAGHI ▪ **4 octobre** > Guy LEBAS, Gérard SEVAULT ▪ **5 octobre** > Narcisse GALUP veuve PATOUREAU, Michel JOUSSEIN, Jean BORTOLI, Georges COUVREUR ▪ **6 octobre** > Germaine WOLF veuve CURATI, Élisabeth LE TANNO, Christian JACOTOT ▪ **7 octobre** > Gisèle GASPARET, Jean-Michel GROTTARD, Philippe CAROFF ▪ **8 octobre** > Paula PROST, Paule DIZARN, Roger BUET ▪ **10 octobre** > Gérard FOUQUET ▪ **11 octobre** > Katherine KNOLL, Élisabeth GUILMET veuve LECHOPIED, Marilyn CARTER ▪ **12 octobre** > Ammar TROUBA ▪ **13 octobre** > Rolande MARTINCOURT veuve SEYER, Jacqueline NAY veuve BAROUX, Eugène FACOMPRÉ ▪ **14 octobre** > Monique BERGES, Jean-Marc FAYOUX, Marie-Thérèse BERNARD veuve BULTÉ ▪ **15 octobre** > Marie MAURY veuve PICART ▪ **16 octobre** > Fatma TAAZIBT ▪ **17 octobre** > Marie MALGA veuve DUBRAY, Virginie BERTRAND veuve ROCHÉ ▪ **18 octobre** > Joseph MANIN, Gabriel VAUCHEZ-BONGAIN ▪ **19 octobre** > Paul BERTHET, Monique RODAS veuve GAUTIER, Claude PELTIER ▪ **20 octobre** > Marguerite VIDAL veuve DUC-DODON, Blanche PAROTON, Lucette LARRUE veuve LUCURON ▪ **21 octobre** > Marie OFFRET veuve PREVOST ▪ **23 octobre** > Nassera BOUDJERADA, Marcel KLISNICK ▪ **24 octobre** > Anne BOTKAY veuve KLEIN, Gérard MONGIN, Yvonne ESCUR veuve BAILLAVOINE, Marie-Claire CASSAGNEAU, Jacqueline AULUC, Solange PLAGNOL veuve COUPRIE ▪ **25 octobre** > Marguerite LEFRANÇOIS veuve VIALA, Yvonne LE PROVOST veuve GABORY, Roger MOREAU ▪ **26 octobre** > Madeleine PACILLY ▪ **27 octobre** > Jacqueline CHÉRY veuve ROUSSEL, Jean KERAVEC ▪ **29 octobre** > Chana PAWLOWSKA veuve HORENFELD ▪ **31 octobre** > Fabrice ROCHU, André NEVEUX, Sophie GALLOUEDEC, René VANTHUYNE

Pour toute réclamation,
contactez le service de l'État civil au 01 47 32 66 40.